

ECONOMIE

ANNONCES LÉGALES

GERS - Vendredi 19 avril 2019



Appel à Candidature de la Safer Occitanie

Articles L 143.3 et R 142.3 du Code Rural

La SAFER Occitanie se propose de **retrocéder** ou d'**échanger** les biens fonciers ci-dessous désignés, la **désignation cadastrale** et la **classification de ces biens dans un document d'urbanisme** s'il existe peuvent être obtenues soit à l'adresse indiquée ci-après, soit sur l'avis affiché à la Mairie de la commune où se situent les biens en question.

Les personnes intéressées pourront obtenir toutes informations utiles auprès de la SAFER, elles sont invitées à déposer leur candidature par écrit au plus tard le **06/05/2019**. Passée cette date, les demandes ne seront plus prises en considération.

SAFER Occitanie - Département du Gers 23, avenue de la Marne BP 10 084 32002 AUCH

Cet avis ne saurait en aucun cas être considéré comme un engagement de la SAFER à l'égard des candidats.

Propriété sur MAS-D'AUVERNON: 9 ha 60 a 96 ca

'A cachen': ZH- 25 - 'A coucou': ZH- 55[32]- 56[32]- 61[34]- 67[62](B)- 67[62](A)[F1]- 67[62](A)[F2]- 86[703]

Commune de MAS-D'AUVERNON : A

Surfaces boisées : Le bien comporte des terrains boisés d'une superficie <10ha.

Propriété sur ENCAUSSE: 1 ha 26 a 15 ca

'A piquan': A- 289- 291

Commune de ENCAUSSE : A

Eligibilité Bio : La production issue de l'acquisition relève pour tout ou partie de l'agriculture biologique au sens de l'article L.641-13 CRPM.

Propriété sur BASSOUES: 85 a 61 ca

'Le couët de bas': G- 40

Commune de BASSOUES : A

RETROUVEZ TOUS NOS APPELS A CANDIDATURES SUR LE SITE INTERNET DE LA SAFER Occitanie : <http://www.safer-occitanie.com/>

ANNONCES LEGALES

Une équipe à votre écoute chaque jour du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

legale@lepetitjournal.net

05 63 20 80 02



LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ

REPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU GERS

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS ENQUÊTE PUBLIQUE relative à la demande présentée par la Direction Départementale des Territoires du Gers, au titre des articles L562-1 et suivants du code de l'environnement, en vue de l'approbation, par arrêtés préfectoraux, des plans de prévention des risques inondations (P.P.R.I.) des 62 communes constituant les bassins versants de l'Adour, de l'Arros, du Lées et du Bouès visés ci-dessous; l'approbation de la révision des plans de prévention des risques inondations (PPRI) sur les communes de Barcelonne-du-Gers, de Plaisance-du-Gers et de la commune nouvelle Riscle (Riscle-Cannet). Le périmètre mis à l'étude pour chaque PPRI est le territoire entier de la commune concernée.

Par arrêté du 5 mars 2019, une enquête publique d'une durée de 31 jours consécutifs, sur le projet susvisé, est prescrite du mardi 16 avril 2019 au jeudi 16 mai 2019.

Les décisions qui seront prises par M^{me} la préfète à l'issue de la procédure, seront l'approbation, par arrêtés préfectoraux, des plans de prévention des risques inondations des communes constituant les bassins versants de l'Adour, de l'Arros, du Lées et du Bouès, éventuellement modifiés.

Une commission d'enquête, présidée par M. Bernard BERNHARD, principal de collège en retraite, a été désignée pour cette enquête. Elle comprend deux membres titulaires : M^{me} Valérie ANGELE, ex-formateur en agro-alimentaire, et M. Gilles CONTESSI, chef d'établissement scolaire en retraite.

Toute information relative à cette demande pourra être sollicitée auprès de la Direction Départementale des Territoires, service eau et risques, unité risques naturels et technologiques, responsable du projet (Tél. 05 62 61 53 37 - email : ddt-ter-ml@gers.gouv.fr), et de la Préfecture du Gers, bureau du droit de l'environnement.

Lieux et siège de l'enquête publique : Communes constituant les bassins versants de l'Adour, de l'Arros, du Lées et du Bouès : Arblade-le-Bas, Armentieux, Armou-et-Cau, Aurenisan, Aux-Aussat, Beaumarchés, Beccas, Bernède, Betplan, Blousson-Sérian, Caumont, Cazaux-Villecomtal, Cornellan, Courtles, Estampes, Galiax, Gee-Rivière, Goux, Hagat, Izotges, Ju-Bellec, Juliac, Labarthe, Ladevèze-Rivière, Ladevèze-Ville, Laguan-Mazous, Lannux, Laverat, Lelin-Lapujolle, Lousitges, Malabat, Marcic, Mascaras, Maulichères, Maumusson-Laguan, Monlezun, Monpardiac, Montégut-Arros, Pallanne, Préchacur-Adour, Projan, Ricourt, Saint-Aunès-Lengros, Saint-Christaud, Saint-Germé, Saint-Justin, Saint-Mont, Sarragachies, Scieurac-et-Flourès, Ségos, Sembouès, Tarsac, Tasque, Termes-d'Armagnac, Tieste-Uragnoux, Tillac, Tourdu, Troncens, Vergoignan, Verlus, Viella, Villecomtal-sur-Arros.

Communes dotées d'un PPRI approuvé et dont la révision est prescrite : BARCELONNE-DU-GERS, PLAISANCE-DU-GERS et la commune nouvelle RISCLE (Riscle-Cannet)

La mairie de la commune nouvelle RISCLE (Riscle-Cannet) est désignée siège de l'enquête publique.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête est consultable : - sur internet, à l'adresse suivante : www.gers.gouv.fr (rubrique Actualités > Enquêtes Publiques / AOEP - Avis d'ouverture d'enquêtes publiques). Le public pourra formuler ses observations par courriel transmis à l'adresse électronique suivante : pref-ppri@gers.gouv.fr Ces observations seront consultables par le public dans les meilleurs délais sur le site internet susmentionné.

- sur support papier : dans chacune des mairies susvisées aux jours et heures habituels d'ouverture. Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par un membre de la commission d'enquête ;

- sur un poste informatique : dans les maisons de services au public de Barcelonne-du-Gers, de la commune nouvelle Riscle (Riscle-Cannet), et Villecomtal-sur-Arros, à la médiathèque de Plaisance du Gers et à la communauté de communes Bastides et Vallons du Gers située sur la commune de Marcic, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Les observations et propositions du public sur ce projet peuvent également être adressées par écrit, par voie postale, à la mairie siège de l'enquête à l'adresse suivante : mairie de la commune nouvelle Riscle à l'attention du président de la commission d'enquête (place de l'Église - 32400 RISCLE) et seront annexées, dans les meilleurs délais possibles, au registre d'enquête tenu à disposition du public à la mairie de la commune nouvelle Riscle, siège de l'enquête.

Le dossier d'enquête publique comprend notamment la note de présentation, le règlement, le dossier cartographique et les avis émis sur les projets de plans par les personnes publiques associées, dans le cadre de l'article R562-7 du code de l'environnement. Les décisions de l'autorité de l'État compétente en matière d'environnement en date du 11 mars 2016 portant dispense d'évaluation

environnementale après examen au cas par cas relatives aux dossiers n°2016-2202 et n°2016-2203, en application de l'article R 122-18 du code de l'environnement sont consultables sur le site Internet www.gers.gouv.fr rubrique Actualités / Enquêtes Publiques / AOEP - avis d'ouverture d'enquête publique). La commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations dans les mairies de Riscle, Marcic et Barcelonne, les :

RISCLE : 16 avril 2019 de 9h00-12h00
MARCAC : 16 avril 2019 de 14h00-17h00
26 avril 2019 de 9h00-12h00 24 avril 2019 de 9h00-12h00
16 mai 2019 de 14h00-17h00 13 mai 2019 de 9h00-12h00
BARCELONNE DU GERS : 17 avril 2019 de 9h00-12h00
25 avril 2019 de 9h00-12h00
16 mai 2019 de 14h00-17h00

Une réunion d'information et d'échanges avec le public présidée par le président de la commission d'enquête, à laquelle participeront les services de la direction départementale des territoires, se tiendra le :

Jeudi 9 mai 2019 de 15 heures à 18 heures

Mairie de Riscle - Salle Bas -

Place de l'Église - 32400 RISCLE

Le dossier soumis à enquête publique sera présenté au public qui pourra poser ses questions et faire part de ses observations.

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête, auxquels seront annexés le compte rendu de la réunion d'information ainsi que les observations éventuelles du responsable du projet seront tenus à la disposition du public, à la Préfecture du Gers, au bureau du droit de l'environnement, dans les mairies susvisées et sur le site internet des services de l'État dans le Gers (www.gers.gouv.fr - rubrique Politiques Publiques/Environnement/Opérations d'aménagement (Déclaration d'Utilité Publique, cessibilité, autres) > Rapport et conclusions des commissaires enquêteurs), à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Pour la préfète et par délégation, le chef de bureau signé

Frédéric GUERTENER

CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

STRIBAY TP

SAS au capital de 117 385.73 euros, Route de Simorre, 32450 SARAMON 307964031 RCS AUCH. Suivant décision de l'AG en date du 22/02/2019 à SARAMON (32), la société THIERRY CECOTTI - LIONEL DUCLAVE et ASSOCIES à TOULOUSE (31100), n'a pas été renouvelée en qualité de commissaire aux comptes suppléant. Pour avis, Le Président

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 18/03/2019 il a été constituée une société

Dénomination sociale : SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE

Siège social : Lieu dit LE BEDAT, 32250 MONTREAL DU GERS

Forme : SARL

Statut : SARL DOS REIS

Capital : 200 €

Objet social : - l'exploitation du fonds de commerce (appareils meublés), - l'exploitation de tous autres fonds ou établissements de même nature, - et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement

Gérance : Monsieur Claudio SOARES DOS REIS, Lieu dit LE BEDAT, 32250 MONTREAL DU GERS

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auch

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à SAINTE MARIE du 13 avril 2019, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : PRO.TEC 32

Siège : Lieu dit Les Barraques - 32200 SAINTE MARIE Durée : quatre vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 1 000 euros Objet : La société a pour objet,

en France ou à l'étranger : - Le commerce de gros et de détail de vêtements professionnels, de sécurité et de protection. - L'activité d'intermédiaire de commerce de produits légaux, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Président : Monsieur BERTO Jérôme, Gino, Alphonse, demeurant à - Lieu dit Les Barraques - 32200 SAINTE MARIE. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AUCH. POUR AVIS Le Président

Vous pouvez transmettre votre annonce légale jusqu'à mercredi 18h pour parution dans notre journal le vendredi

AVIS AU PUBLIC COMMUNE DE MIRAMONT D'ASTARAC

Enquête publique sur le projet de révision de la Carte Communale.

Le Maire de Miramont d'Astarac informe le public qu'une enquête publique portant sur le projet de révision de la Carte Communale de la commune se déroule depuis le 17 avril 2019 et se terminera le 20 mai 2019 à la mairie de Miramont d'Astarac.

Un dossier sous format papier y est soumis à l'examen du public aux jours et heures habituels d'ouverture le mardi de 9 heures à 12 heures 30 et de 13 heures 30 à 18 heures. Il est aussi consultable sous format dématérialisé sur le site internet suivant : www.cdcaag.fr

La révision de la Carte Communale a pour objet de définir les zones constructibles et les zones non constructibles, ainsi que les modalités d'application du règlement national d'urbanisme.

Le projet de Carte soumis à enquête publique prévoit :

- 28,02 ha de zones constructibles dont 4,61 ha à vocation d'activités.

- 1 445,98 ha de zones à vocation agricole ou naturelle.

Monsieur Christian FALCETO, maire de la commune, est la personne responsable du projet, auprès de qui des informations peuvent être demandées.

Madame Nelly LAROCHE-RAÏLOT ayant pour profession Chef d'établissement scolaire en retraite a été désignée comme commissaire enquêteur par le Président du tribunal administratif de PAU.

Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie les :

- Mercredi 17 avril 2019 de 10 heures à 13 heures

- Jeudi 25 avril 2019 de 14 heures à 17 heures

- Vendredi 3 mai 2019 de 10 heures à 13 heures

- Lundi 13 mai 2019 de 14 heures à 17 heures

ANNONCES LÉGALES

GERS - Vendredi 29 mars 2019

DISSOLUTION

LOCATION ELUSATE

SARL au capital de 1000 euros, Rue Edouard Piette, 32800 Eauze. RCS: Auch 514177229. A compter A.G.E du 02-01-2012: Dissolution anticipée et mise en liquidation volontaire. Siège de liquidation: adresse liquidateur. Liquidateur: M. LAFARGE Sylvain 2 Rue Porteneuve, 32100 Condom. Mention et formalités au RCS de Auch.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

LOCATION ELUSATE

SARL en liquidation au capital de 1000 euros, Rue Edouard Piette, 32800 Eauze. RCS: Auch 514177229. A compter A.G.E du 02-01-2012: Approbation des comptes de liquidation. Clôture au liquidateur: décharge de son mandat. Clôture de liquidation Radiation de la société. Dépôt des comptes de liquidation au RCS de Auch.



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS ENQUÊTE PUBLIQUE relative à la demande présentée par la Direction Départementale des Territoires du Gers, au titre des articles L562-1 et suivants du code de l'environnement, en vue de l'approbation, par arrêté préfectoral, des plans de prévention des risques inondations (P.P.R.I.) des 82 communes constituant les bassins versants de l'Adour, de l'Aros, du Lées et du Bouès visés ci-dessous; l'approbation de la révision des plans de prévention des risques inondations (PPRI) sur les communes de Barcelonne-du-Gers, de Plaisance-du-Gers et de la commune nouvelle Riscle (Riscle-Cannet). Le périmètre mis à l'étude pour chaque PPRI est le territoire entier de la commune concernée.

Par arrêté du 5 mars 2019, une enquête publique d'une durée de 31 jours consécutifs, sur le projet susvisé, est présentée du mardi 10 avril 2019 au jeudi 16 mai 2019.

Les décisions qui seront prises par M.le préfète à l'issue de la procédure, seront l'approbation, par arrêté préfectoral, des plans de prévention des risques inondations des communes constituant les bassins versants de l'Adour, de l'Aros, du Lées et du Bouès, éventuellement modifiés.

Une commission d'enquête, présidée par M. Bernard BERNHARD, principal de collège en retraite, a été désignée pour cette enquête. Elle comprend deux membres titulaires: Mme Valérie ANGELE, ex-formateur en agro-alimentaire, et M. Gilles CONTESSI, chef d'établissement scolaire en retraite.

Toute information relative à cette demande pourra être sollicitée auprès de la Direction Départementale des Territoires, service eau et risques, unité risques naturels et technologiques, responsable du projet (Tél. 05 62 61 53 37 - email: ddt-territoires@gers.gouv.fr), et de la Préfecture du Gers, bureau du droit de l'environnement.

Lieux et siège de l'enquête publique: Communes constituant les bassins versants de l'Adour, de l'Aros, du Lées et du Bouès: Arblade-le-Bas, Armentieux, Armos-et-Cau, Auren-san, Aux-Aussats, Beaumarchés,

Becass, Bernède, Betplan, Blousson-Sérans, Caumont, Cazaux-Villecomtal, Cosséillan, Courties, Estampes, Galax, Gee-Rivière, Goux, Haget, Izotges, Ju-Belloc, Juillac, Labarthe, Ladevèze-Rivière, Ladevèze-Ville, Laguan-Mazous, Lannux, Laverat, Lelin-Lapujolle, Lousilgès, Malabat, Marciac, Mascaras, Maulichères, Maumusson-Lagujan, Montezun, Monpardiac, Montégut-Aros, Pallanac, Préchac-sur-Adour, Projon, Ricourt, Selmir-Aux-Langres, Saint-Christaud, Saint-Germé, Saint-Justin, Saint-Mont, Sarragachies, Scieurac-et-Flourès, Ségos, Sembouès, Tarsac, Tasque, Termes-d'Armagnac, Tiesse-Uragnoix, Tilac, Tournan, Troncs, Verpignac, Verlus, Viella, Villemont-sur-Aros.

Communes dotées d'un PPRI approuvé et dont la révision est présente: BARCELONNE-DU-GERS, PLAISANCE-DU-GERS et la commune nouvelle Riscle (Riscle-Cannet). La maire de la commune nouvelle RISCLE (Riscle-Cannet) est désignée siège de l'enquête publique. Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête est consultable: - sur internet, à l'adresse suivante: www.gers.gouv.fr (rubrique Actualités > Enquêtes Publiques / ADEP - Avis d'ouverture d'enquêtes publiques). Le public pourra formuler ses observations par courriel transmis à la commission d'enquête à l'adresse électronique suivante: prei-ppri@gers.gouv.fr. Ces observations seront consultables par le public dans les meilleurs délais sur le site internet susmentionné.

- sur support papier: dans chacune des mairies susvisées aux jours et heures habituels d'ouverture. Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par un membre de la commission d'enquête.

- sur un poste informatique: dans les maisons de services au public de Barcelonne-du-Gers, de la commune nouvelle Riscle (Riscle-Cannet), et Villecomtal-sur-Aros, à la médiathèque de Plaisance du Gers et à la communauté de communes Bastides et Vallons du Gers située sur la commune de Marciac, aux jours et heures habituels d'ouverture. Les observations et propositions du public sur ce projet peuvent également être adressées par écrit, par voie postale, à la mairie siège de l'enquête à l'adresse suivante: mairies de la commune nouvelle Riscle à l'attention du président de la commission d'enquête (place de l'Église - 32400 RISCLE) et seront annexées, au registre d'enquête tenu à disposition du public à la mairie de la commune nouvelle Riscle, siège de l'enquête.

Le dossier d'enquête publique comprend notamment la note de présentation, le règlement, le dossier cartographique et les avis émis sur les projets de plans par les personnes publiques associées, dans le cadre de l'article R562-7 du code de l'environnement. Les décisions de l'autorité de l'État compétente en matière d'environnement en date du 11 mars 2016 portant dispense d'évaluation environnementale après examen au cas par cas relatifs aux dossiers n°2010-2202 et n°2010-2203, en application de l'article R 122-19 du code de l'environnement sont

consultables sur le site Internet www.gers.gouv.fr rubrique Actualités / Enquêtes Publiques / ADEP - avis d'ouverture d'enquête publique). La commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations dans les mairies de Riscle, Marciac et Barcelonne, les:

RISCLE: 16 avril 2019 de 9h00-12h00
MARCAC: 16 avril 2019 de 14h00-17h00
26 avril 2019 de 9h00-12h00 24 avril 2019 de 9h00-12h00
16 mai 2019 de 14h00-17h00 13 mai 2019 de 9h00-12h00
BARCELONNE DU GERS: 17 avril 2019 de 9h00-12h00
25 avril 2019 de 9h00-12h00
16 mai 2019 de 14h00-17h00

Une réunion d'information et d'échanges avec le public présidée par le président de la commission d'enquête, à laquelle participeront les services de la direction départementale des territoires, se tiendra le: Jeudi 9 mai 2019 de 15 heures à 18 heures. Mairie de Riscle - Salle Bas - Place de l'Église - 32400 RISCLE

Le dossier soumis à enquête publique sera présenté au public qui pourra poser ses questions et faire part de ses observations. Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête, auxquels seront annexés le compte rendu de la réunion d'information ainsi que les observations éventuelles du responsable du projet seront tenus à la disposition du public, à la Préfecture du Gers, au bureau du droit de l'environnement, dans les mairies susvisées et sur le site internet des services de l'État dans le Gers (www.gers.gouv.fr - rubrique Politiques Publiques/Environnement/Opérations d'aménagement (Déclaration d'Utilité Publique, possibilité, autres) > Rapport et conclusions des commissions d'enquêtes, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Pour la préfète et par délégation, le chef de bureau signé Frédéric GUERTENER

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 27/02/2019 il a été constitué une société

Dénomination sociale: **MANUFACTURE ROYALE LAFOREST-FAURE**

Siège social: Lieu dit "Lasseube", 32480 GAZAUPOUY
Forme: SASU
Sigle: MLF
Nom commercial: Manufacture Royale Laforest-Faure
Capital: 5,00 Euros
Objet social: Achat et vente d'objets d'art manufacturés anciens ou récents par Internet ou autres.
Président: Monsieur Philippe Bonnu demeurant: Lieu dit "Lasseube", 32480 GAZAUPOUY
élu pour une durée indéterminée
Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auch

AVIS

SCI HANAMI
Société civile immobilière
Capital: 1.000 €
Siège social
Chemin des Crêtes Bouhébert
32230 Saint-Justin
R.C.S AUCH 821 898 392

Aux termes d'un acte de cession de parts reçu par Me GAUTIER, notaire à NANTES, le 13 février 2019, M. Philippe MERIEN a démissionné de ses fonctions de gérant à partir de cette même date.

Pour avis

CONSTITUTION

Par acte reçu par Me PETIT, notaire exerçant au sein de l'étude de Me JULIEN, notaire à L'ISLE JOURDAIN en date du 09/03/2019, enregistré au SPFE d'AUCH 1 le 14/03/2019, dossier 2019-7674, référence 2018N191, il a été constitué une SARL dénommée:

COMPTOIR DE NOS FLEURS
Objet social: Vente de fleurs, articles funéraires, compositions florales et cadeaux. Siège social: 5 lotissement Le Clos de Margallat - Route de Monflanran 32490 FREGOUVILLE. Capital: 1.000 €. Gérance: Mme Lydie COUTEL, demeurant à FREGOUVILLE (32490) 5 lotissement Le Clos Margallat - Rte de Monflanran - M. Thierry FASSERO, demeurant à FREGOUVILLE (32490) 5 lotissement Le Clos Margallat - Rte de Monflanran. Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'AUCH. Cessions de parts: toute cession est soumise à agrément.

Pour avis. Le notaire.

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

SCI CERES
Société Civile Immobilière au capital de 1.000 €
Siège social: 33 Rue du tapis Vert 32000 AUCH
482 473 628 RCS AUCH
Aux termes d'une délibération en date du 28 février 2019, la collectivité désassociée à pris acte du décès de Madame Joëlle MELLIER survenu le 5 juillet 2018 et a nommé, à compter rétroactivement du décès de la gérante, Madame Marie-Claude MOREAU, demeurant Résidence Guebriller 12 Rue de Provence 17000 LA ROCHELLE, pour une durée indéterminée.

Pour avis. La Gérance.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

LE CHAT PITRE 32
Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 7 500 euros
Siège social et de liquidation: 31 Rue Garbetta - 32100 GONDOM
RCS AUCH 789 886 122
L'AGO réunie le 31/01/19 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Christine COUBY, demeurant 31 Rue de la République 32310 VALENCE-SUR-BAISE, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quinze de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au GTC d'AUCH, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à NOUGAROULET du 22/03/2019 il a été constituée une EURL nommée: **BUIDES ENTREPRISE**
Objet: Société à pour objet: fabrication et ventes de bières de bières
Capital: 5.000 €
Siège social: LE PETIT GUILHEM, 32810 MONTALT-LES-CRENEAUX
Durée: 99 ans

Gérance: M. LAURENT BORDES, LE CLERC DE HAUT, 32270 NOUGAROULET. La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Auch

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE MIRAMONT D'ASTARAC

Enquête publique sur le projet de révision de la Carte Communale. Par arrêté n° 01 du 20 mars 2019, le Maire de MIRAMONT D'ASTARAC a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet de révision de la Carte Communale.

Madame Nelly LAROCHE-RAUCLOT ayant pour profession Chef d'établissement scolaire en retraite a été désignée comme commissaire enquêteur par le Président du tribunal administratif de PAU. La révision de la Carte Communale a pour objet de définir les zones constructibles et les zones non constructibles, ainsi que les modalités d'application du règlement national d'urbanisme.

Le projet de Carte soumis à enquête publique prévoit: 28,62 ha de zones constructibles dont 4,61 ha à vocation d'activités, 1 445,98 ha de zones à vocation agricole ou naturelle. Monsieur Christian FALCETO, maire de la commune, est la personne responsable du projet, après de qui des informations peuvent être demandées.

L'enquête se déroulera à la mairie du 17 avril 2019 au 20 mai 2019. Un dossier sous format papier et est soumis à l'examen du public aux jours et heures habituels d'ouverture le mardi de 9 heures à 12 heures 30 et de 13 heures 30 à 16 heures. Il est aussi consultable sous format dématérialisé sur le site Internet suivant: www.cdcaag.fr. Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie les:

- Mercredi 17 avril 2019 de 10 heures à 13 heures
- Jeudi 25 avril 2019 de 14 heures à 17 heures
- Vendredi 3 mai 2019 de 10 heures à 13 heures
- Lundi 13 mai 2019 de 14 heures à 17 heures
- Lundi 20 mai 2019 de 11 heures à 12 heures (fermeture du registre d'enquête)

Les observations et propositions sur le projet de révision de Carte Communale pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent être également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique, ainsi que par courrier électronique à l'adresse suivante: mairie.miramont-astarac@orange.fr. Elles doivent être transmises pendant la période de l'enquête publique, la date de réception faisant foi.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie, et sur l'adresse internet suivante: www.cdcaag.fr, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête. La révision de la Carte Communale éventuellement modifiée pour tenir compte des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, pourra être approuvée par délibération du conseil municipal et par arrêté préfectoral, à l'issue de l'enquête.

SCP d'avocats
M.L.d'ARGAIGNON C. BOLAC
6, rue Garbetta à AUCH
Tél. 05 62 05 00 56

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

LE MERCREDI 22 MAI 2019

À 10 HEURES 30

A l'audience du Juge de l'exécution du Tribunal de Grande Instance d'AUCH Gers, Palais de Justice Allées d'Eligny
Un immeuble à usage d'habitation, garage et jardin sis 19 et 20 Rue Lafeuillière Boutan commune de LECTOURE (32)

MISE A PRIX DE

232 100 €

Le cahier des conditions de vente n°18/00049 peut être consulté au Greffe du Juge de l'exécution du Tribunal de Grande Instance, allées d'Eligny à AUCH, Gers, ou au cabinet de la SCP D'ARGAIGNON BOLAC, avocat, 6, rue Garbetta à AUCH, Gers.

CHANGEMENT DE NOM

M FLOURETTE ARTHUR MARCO THEO JEAN, né le 23/05/2000 à 32000 AUCH, demeurant ROUTE DE TOUGET 32200 GIMONT, dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique, celui de ESPINOSA.

CHANGEMENT DE NOM

Avis de changement de nom patronymique
Monsieur FLOURETTE ARTHUR MARCO THEO JEAN, né le 23/05/2000 à AUCH (Gers), demeurant ROUTE DE TOUGET, 32200 GIMONT (Gers), dépose une requête auprès du Garde des Sceaux afin de s'appeler à l'avenir ESPINOSA.

Pour avis

RECTIFICATIF / ADDITIF

Suite à la perdition le 08 mars 2019, référencée LPJ114340, numéro 13695, Au lieu de lire dissolution anticipée à compter du 31 décembre 2019. Lire dissolution anticipée à compter du 31 décembre 2018.

Pour avis

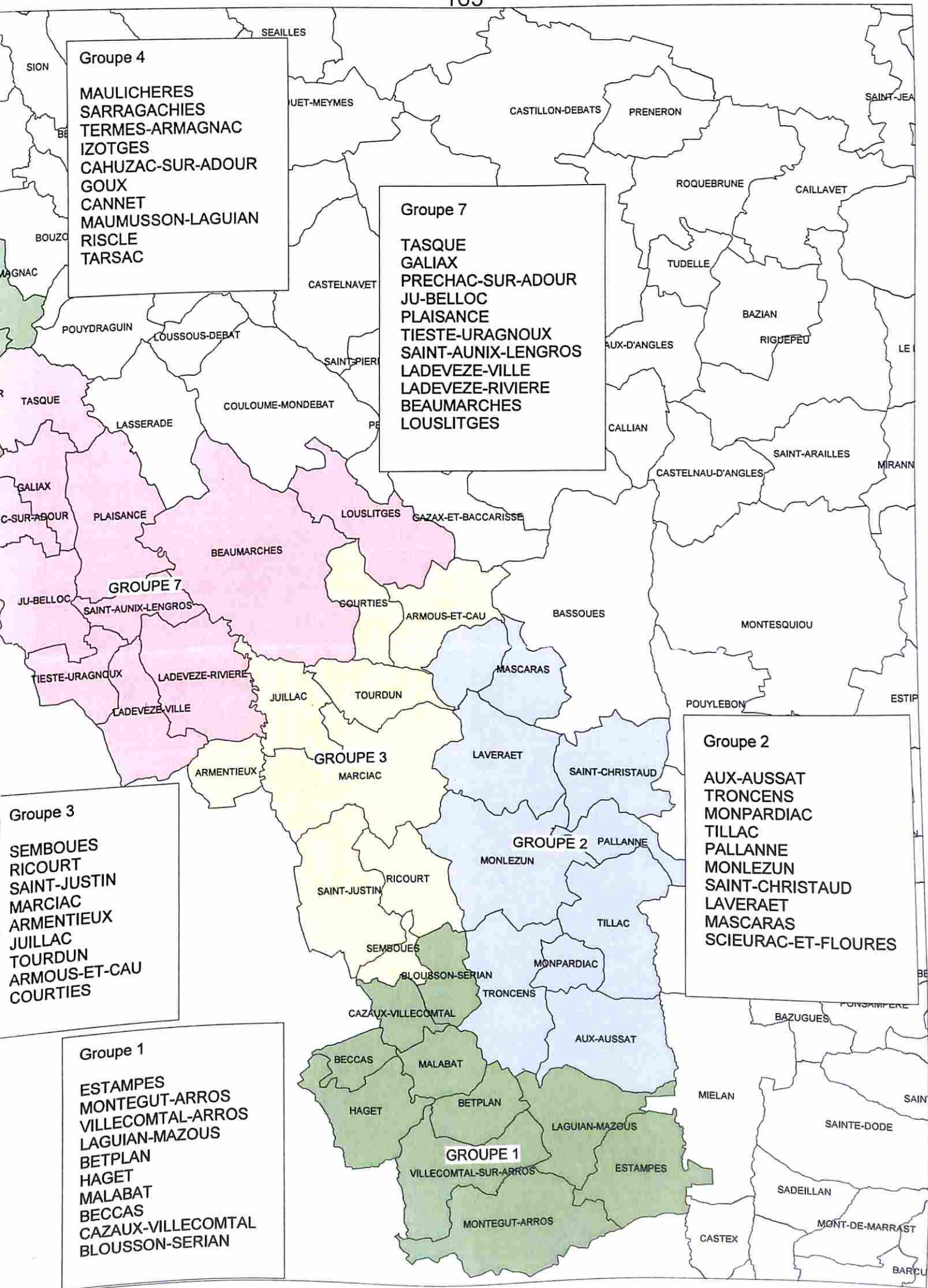
Le notaire

Le Petit Journal est habilité à diffuser les annonces légales sur 11 départements

A COMPTER DU 1ER AVRIL 2019 nous facilitons vos démarches

Vous pourrez publier vos annonces sur toute la France sur www.lepetitjournal.net

Besoin d'informations supplémentaires ? 05 63 20 80 02



Groupe 4
 MAULICHERES
 SARRAGACHIES
 TERMES-ARMAGNAC
 IZOTGES
 CAHUZAC-SUR-ADOUR
 GOUX
 CANNET
 MAUMUSSON-LAGUIAN
 RISCLE
 TARSAC

Groupe 7
 TASQUE
 GALIAX
 PRECHAC-SUR-ADOUR
 JU-BELLOC
 PLAISANCE
 TIESTE-URAGNOUX
 SAINT-AUNIX-LENGROS
 LADEVEZE-VILLE
 LADEVEZE-RIVIERE
 BEAUMARCHES
 LOUSLITGES

Groupe 2
 AUX-AUSSAT
 TRONCENS
 MONPARDIAC
 TILLAC
 PALLANNE
 MONLEZUN
 SAINT-CHRISTAUD
 LAVERAET
 MASCARAS
 SCIEURAC-ET-FLOURES

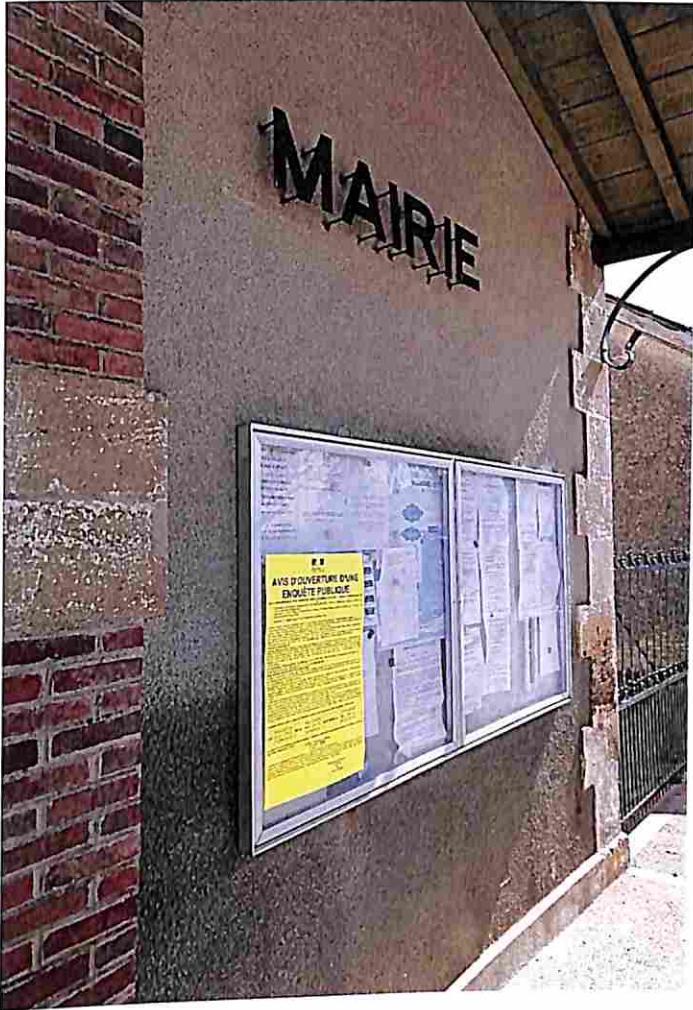
Groupe 3
 SEMBOUES
 RICOURT
 SAINT-JUSTIN
 MARCIAC
 ARMENTIEUX
 JUILLAC
 TOURDUN
 ARMOUS-ET-CAU
 COURTIES

Groupe 1
 ESTAMPES
 MONTEGUT-ARROS
 VILLECOMTAL-ARROS
 LAGUIAN-MAZOUS
 BETPLAN
 HAGET
 MALABAT
 BECCAS
 CAZAUX-VILLECOMTAL
 BLOUSSON-SERIAN



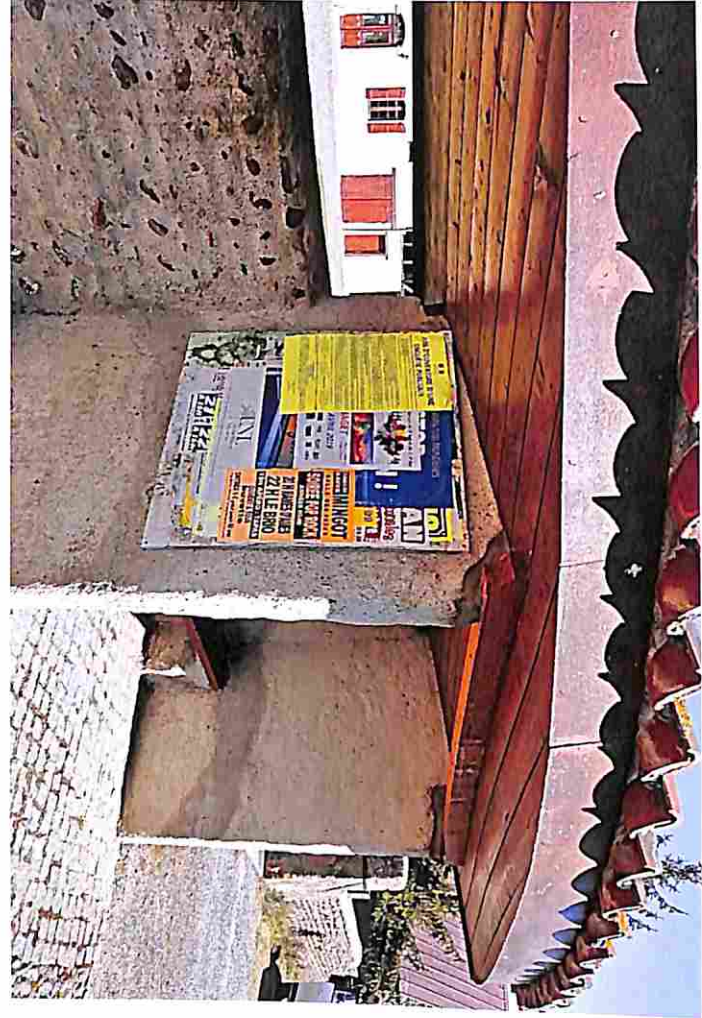






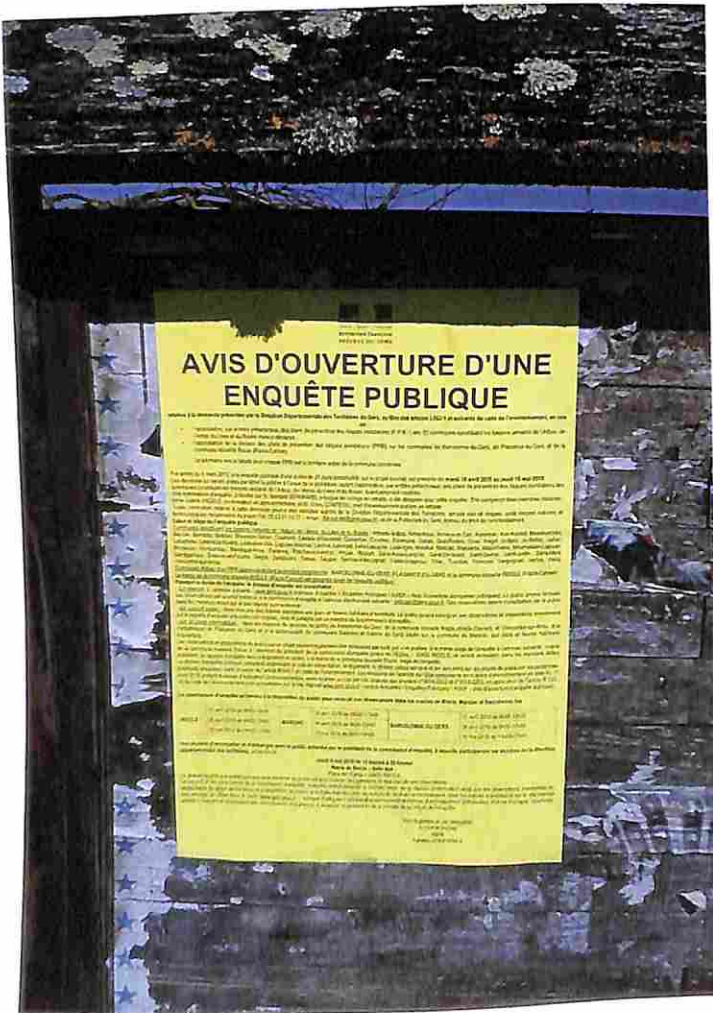


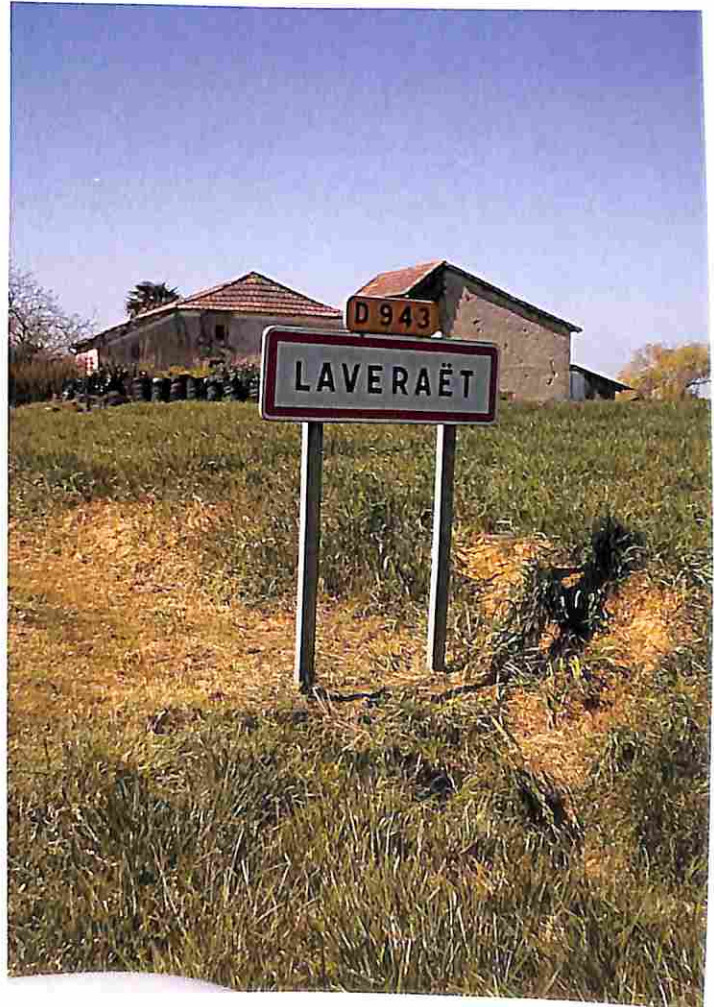
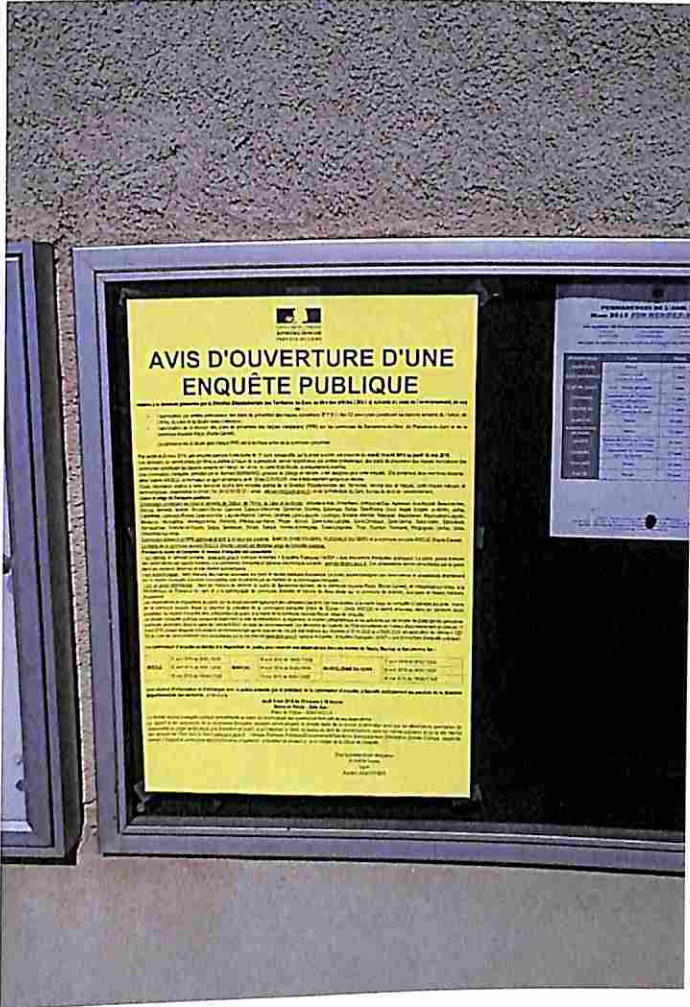


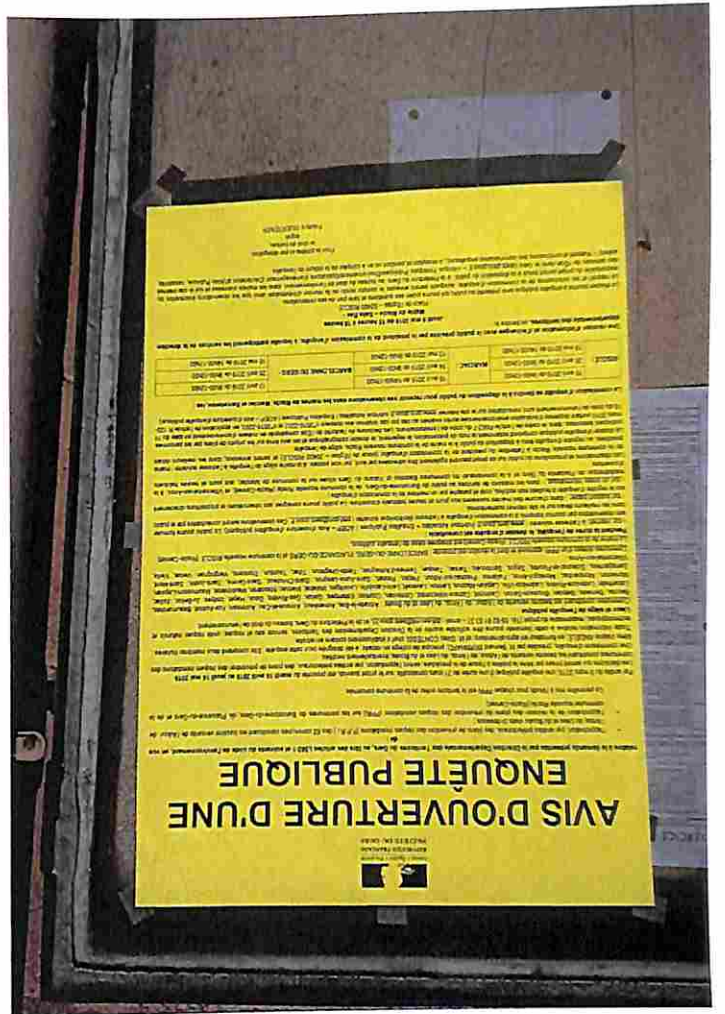
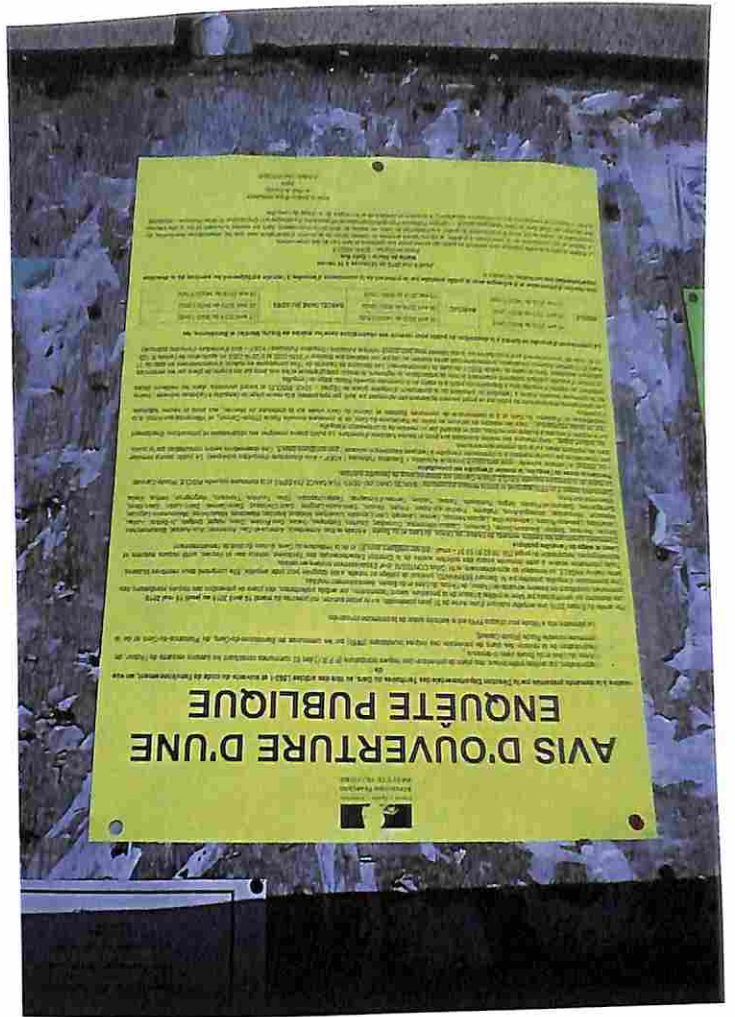
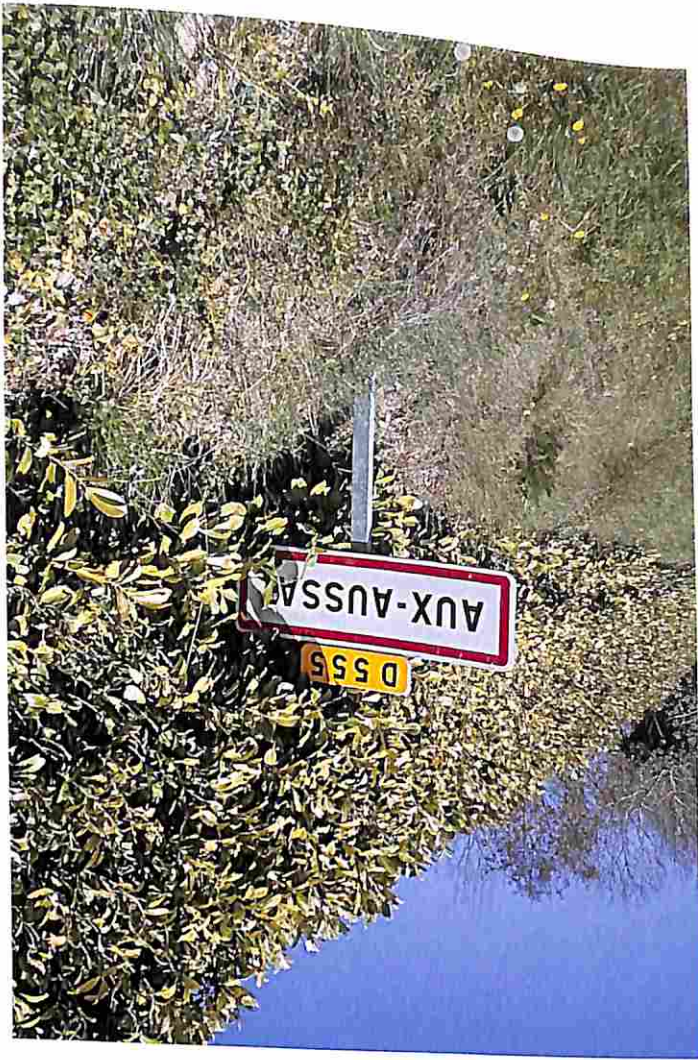








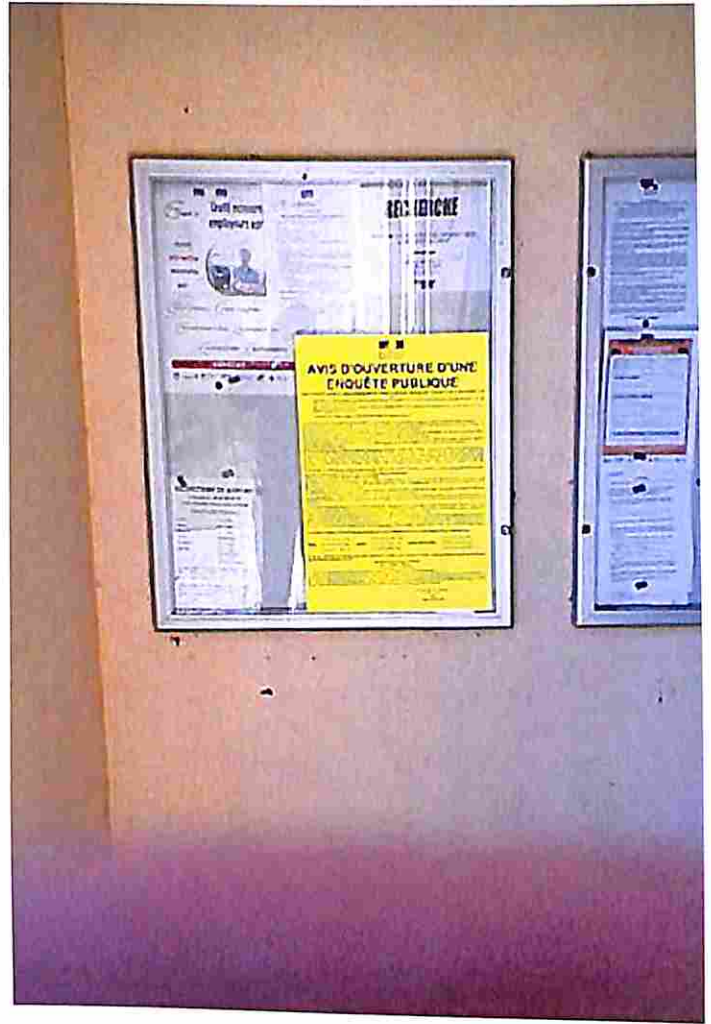




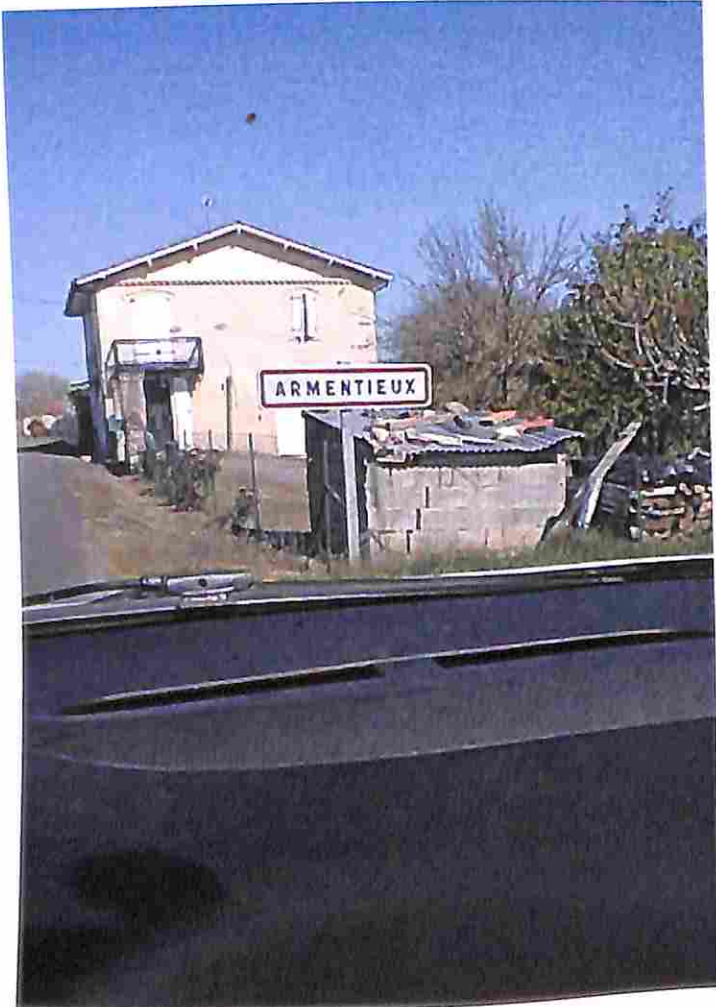


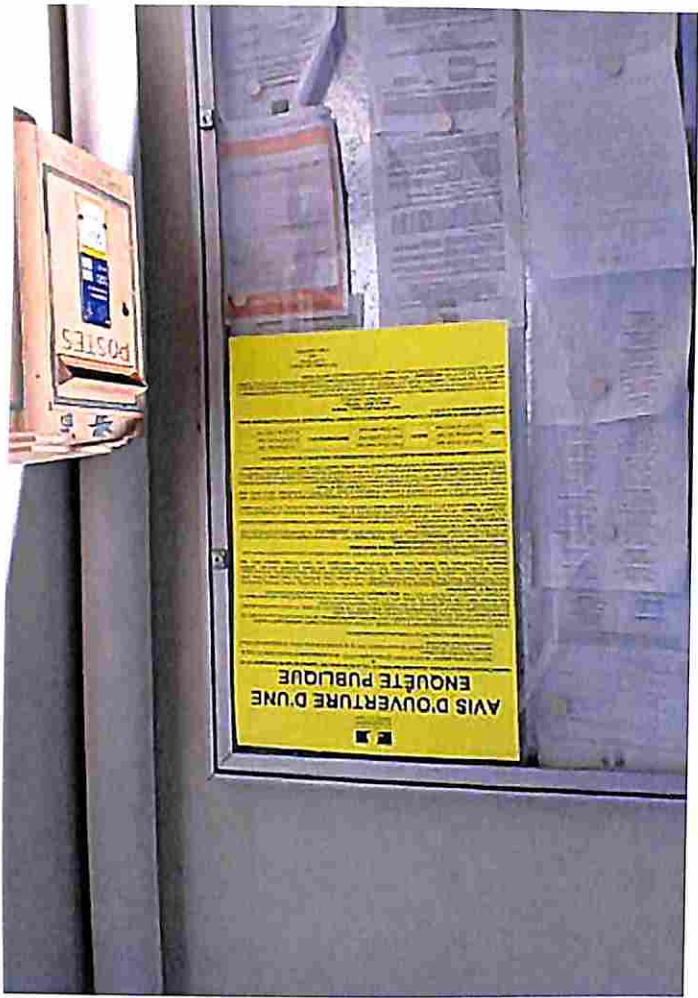


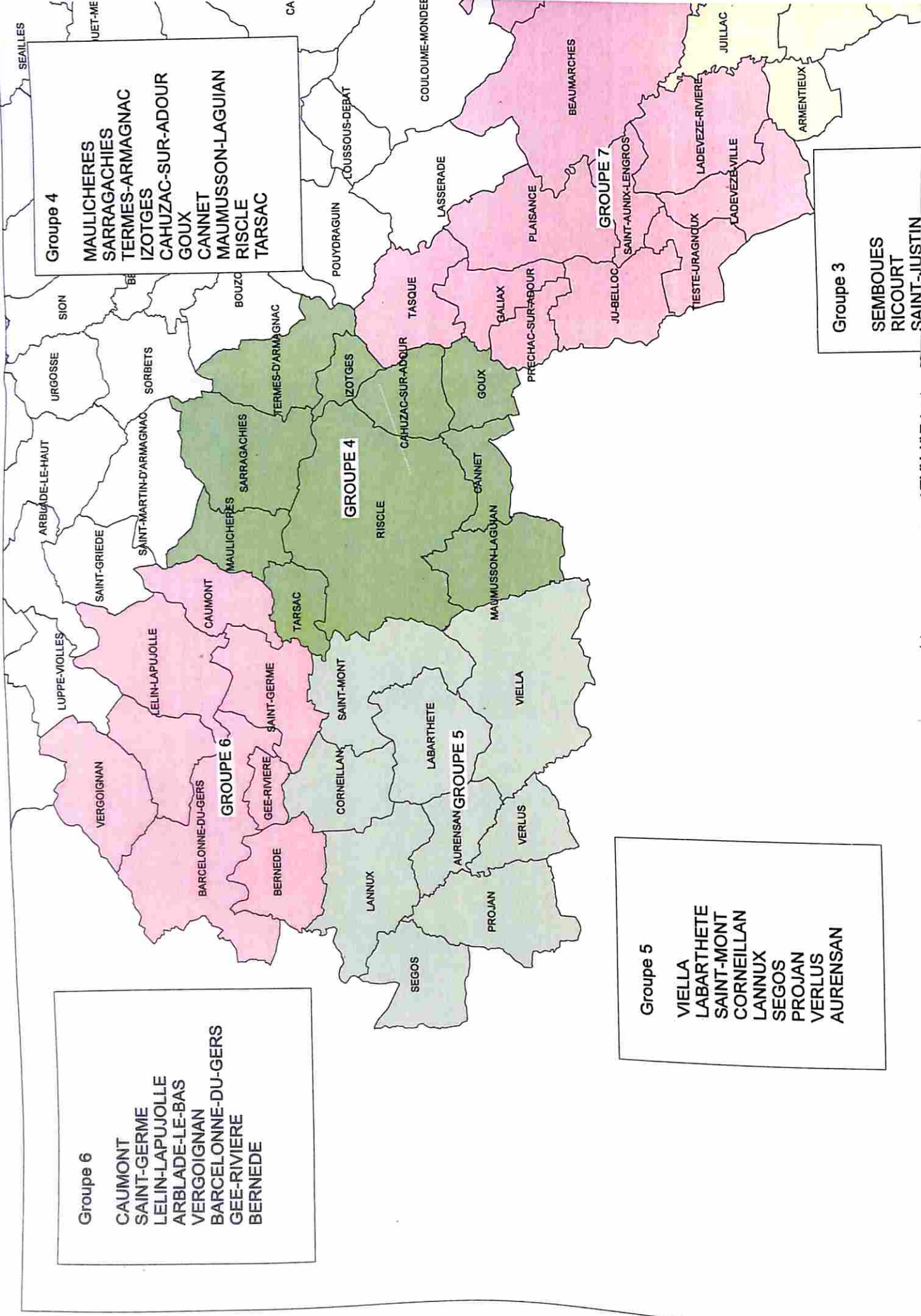












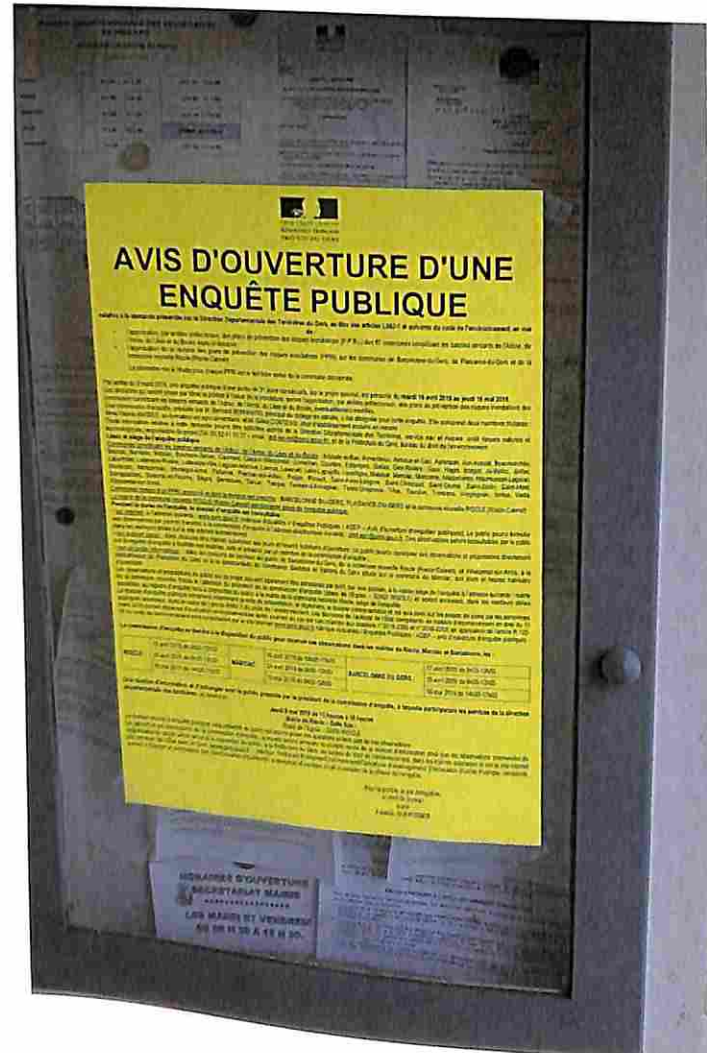
Groupe 4
 MAULICHERES
 SARRAGACHIES
 TERMES-ARMAGNAC
 IZOTGES
 CAHUZAC-SUR-ADOUR
 GOUX
 CANNET
 MAUMUSSON-LAGUAN
 RISCLE
 TARSAC

Groupe 3
 SEMBOUES
 RICOURT
 SAINT-JUSTIN

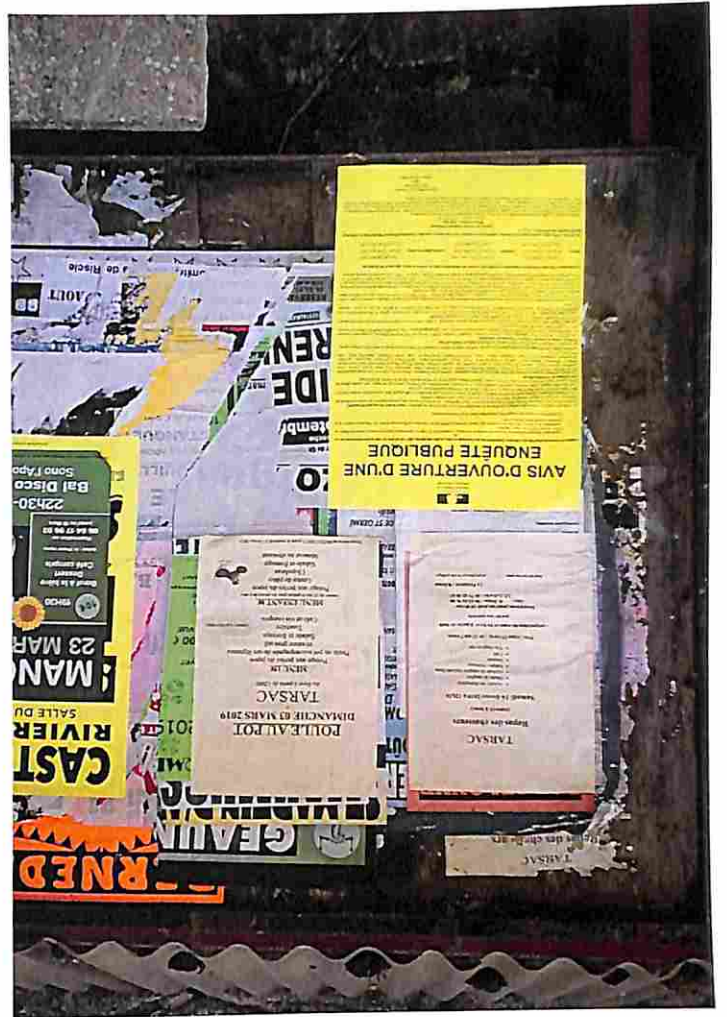
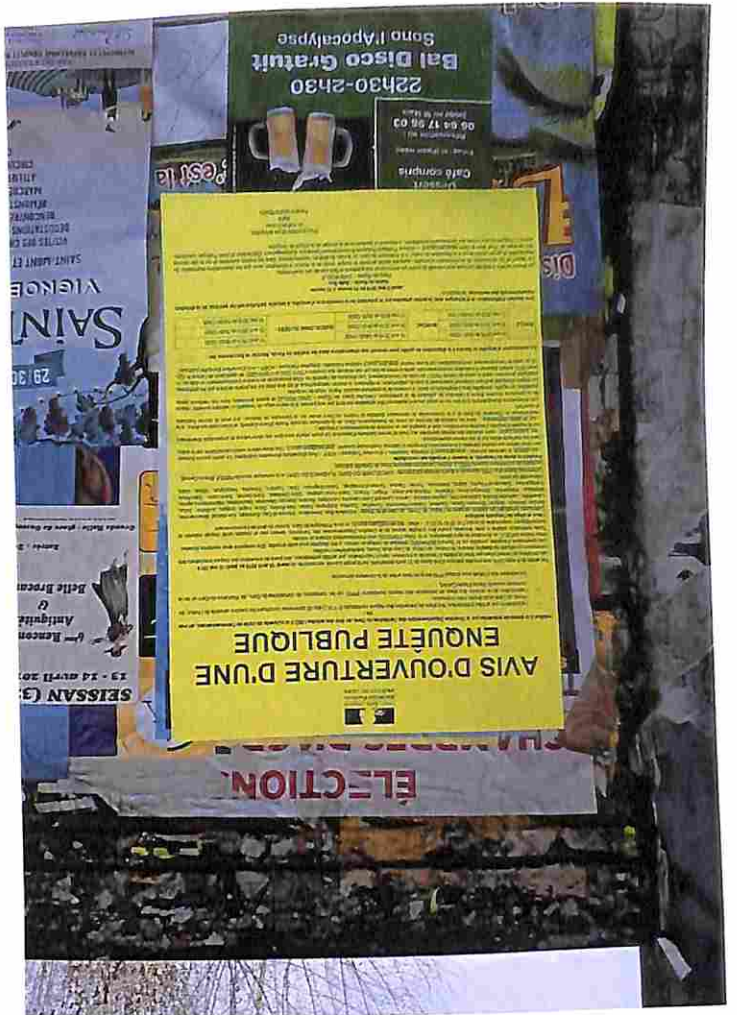
Groupe 6
 CAUMONT
 SAINT-GERME
 LELIN-LAPUJOLLE
 ARBLADE-LE-BAS
 VERGOIGNAN
 BARCELONNE-DU-GERS
 GEE-RIVIERE
 BERNEDÉ

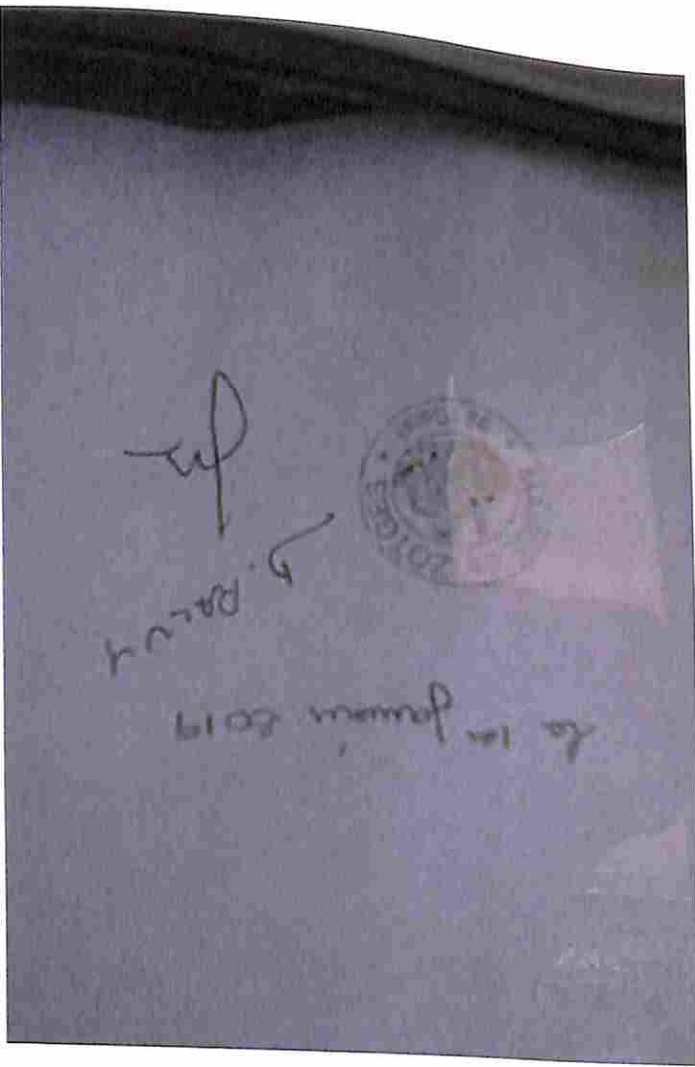
Groupe 5
 VIELLA
 LABARTHETE
 SAINT-MONT
 CORNEILLAN
 LANNUX
 SEGOS
 PROJAN
 VERLUS
 AURENSAN

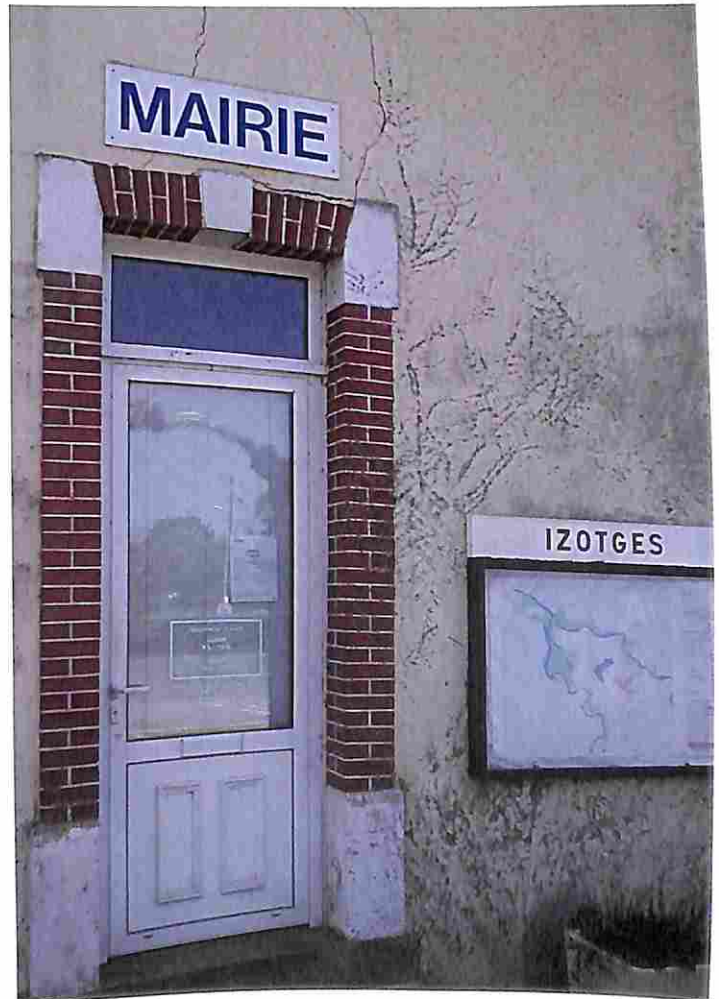
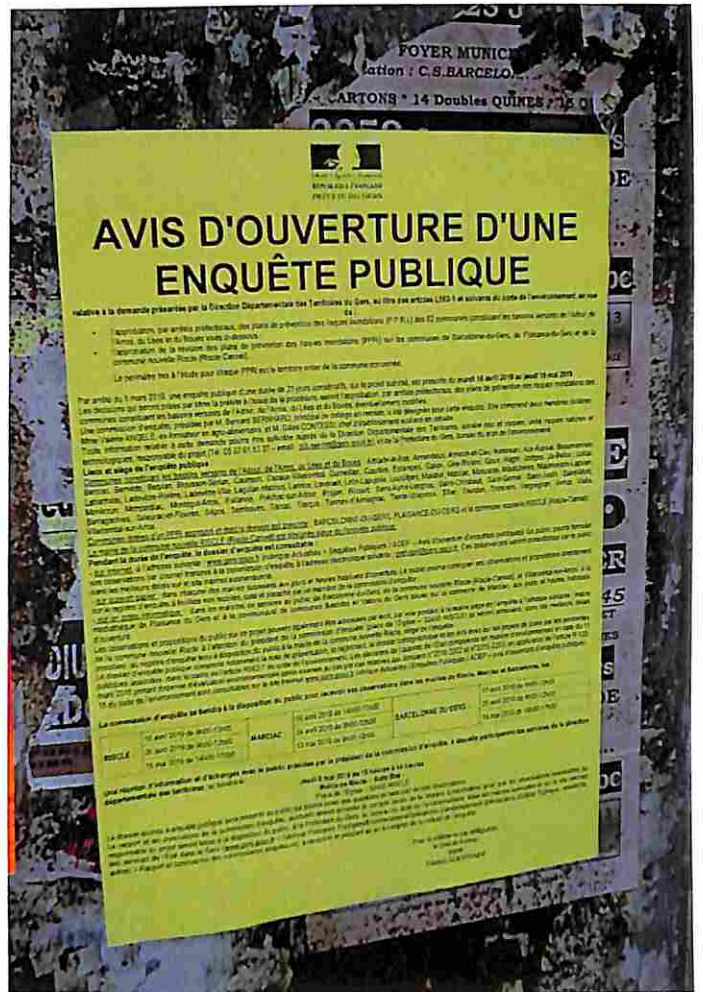


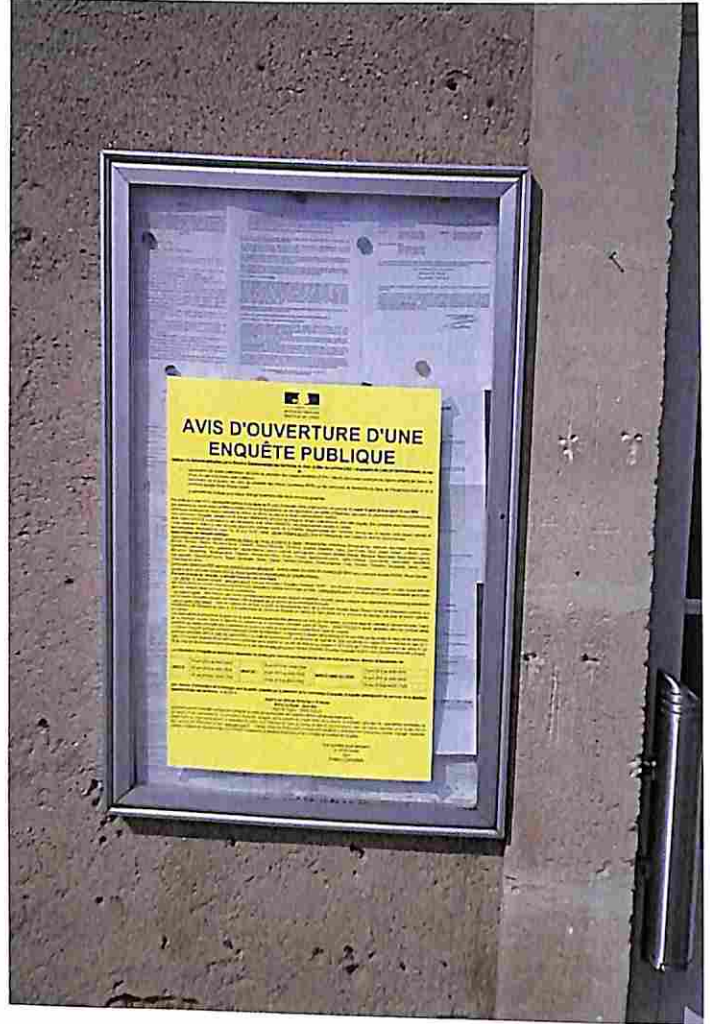




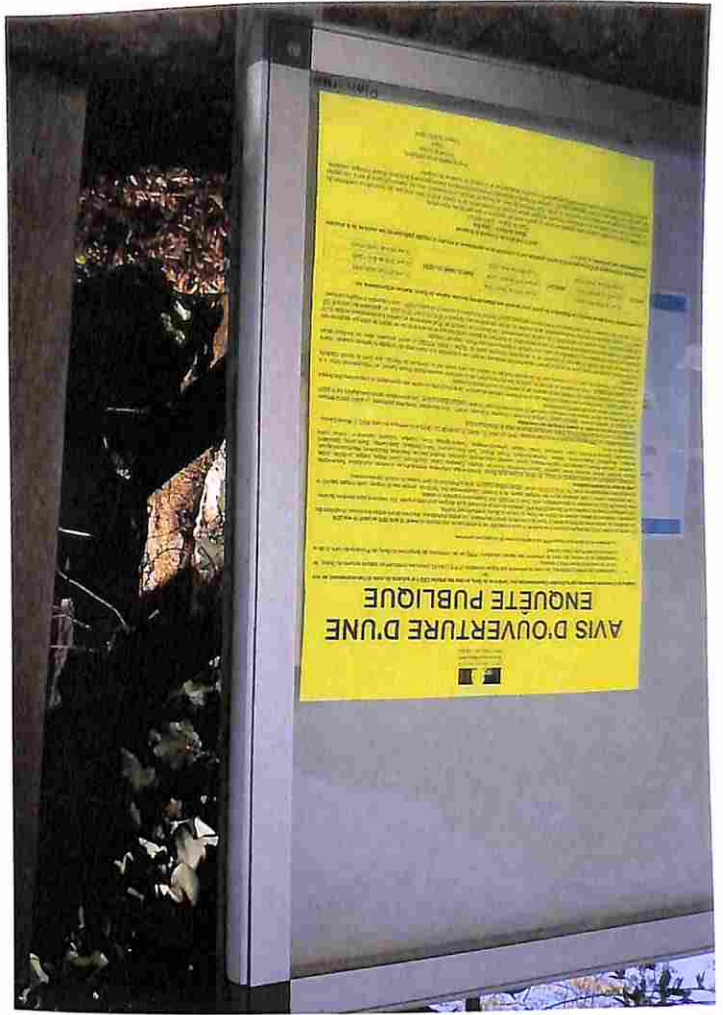


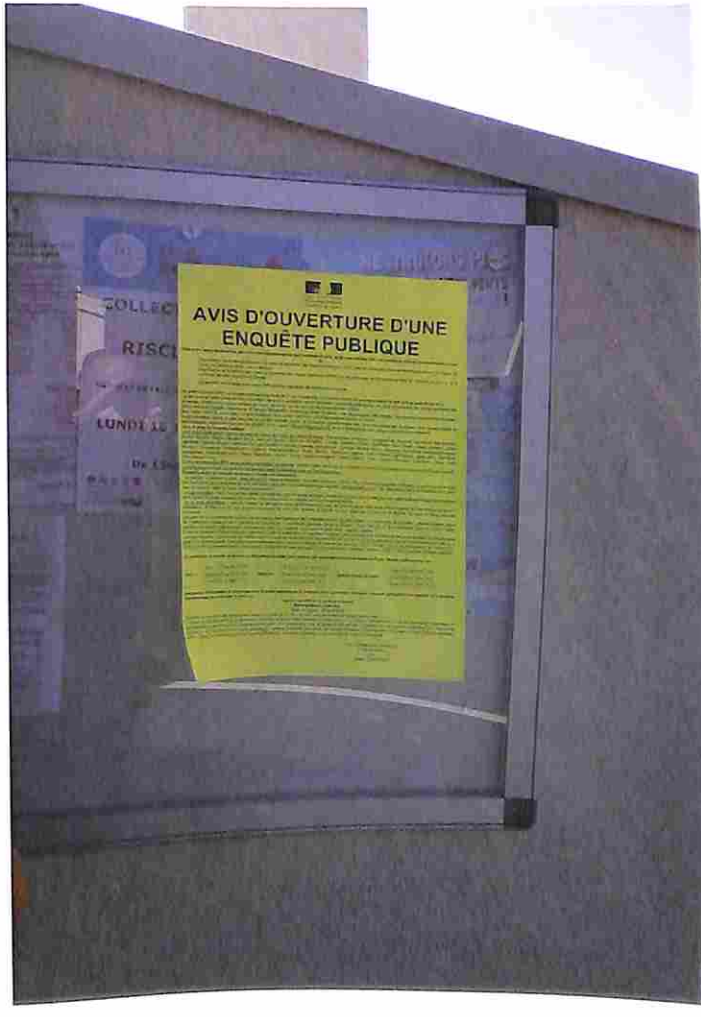
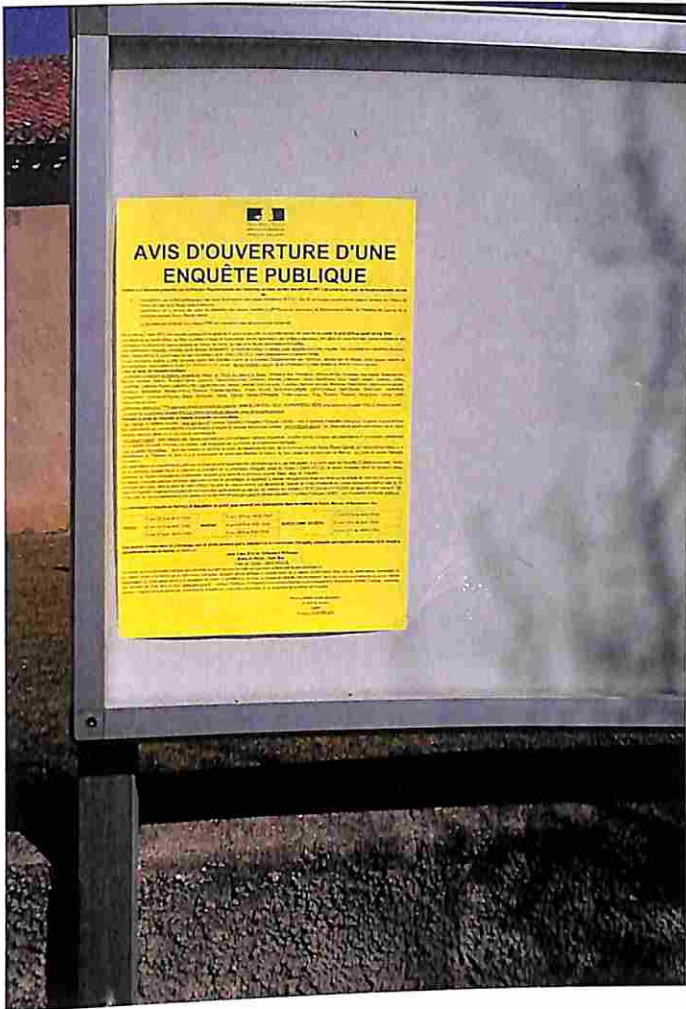




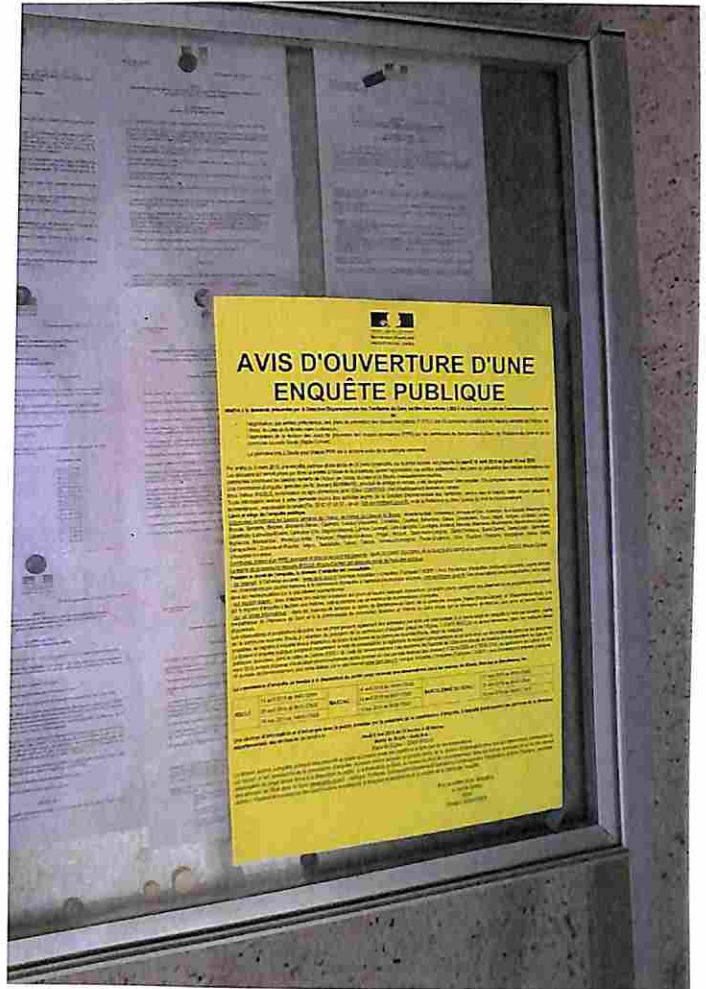


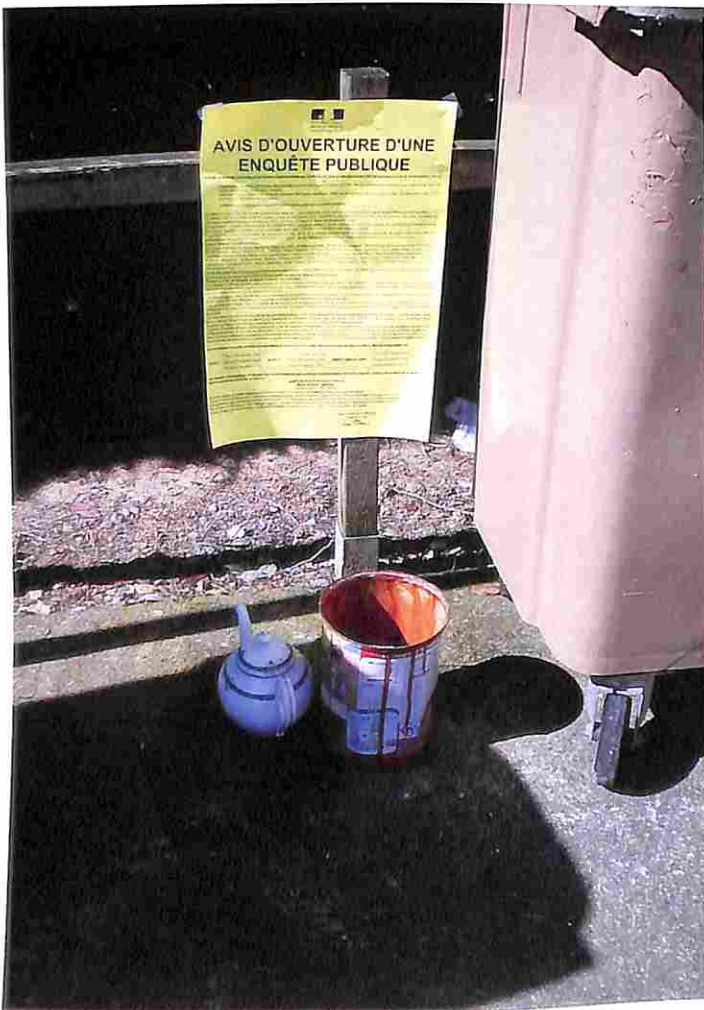


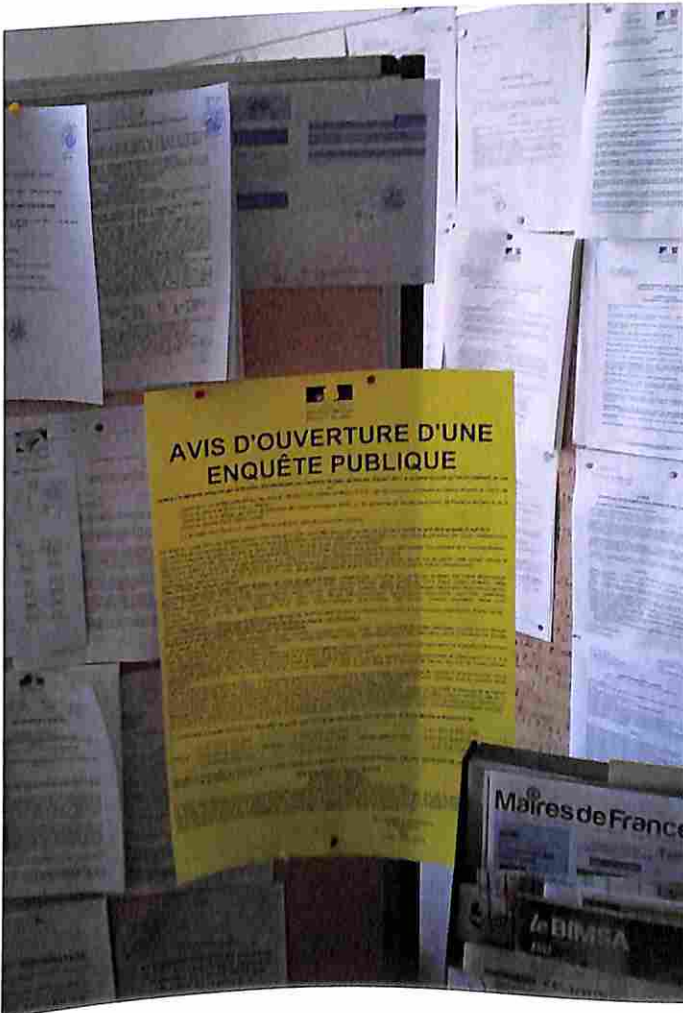


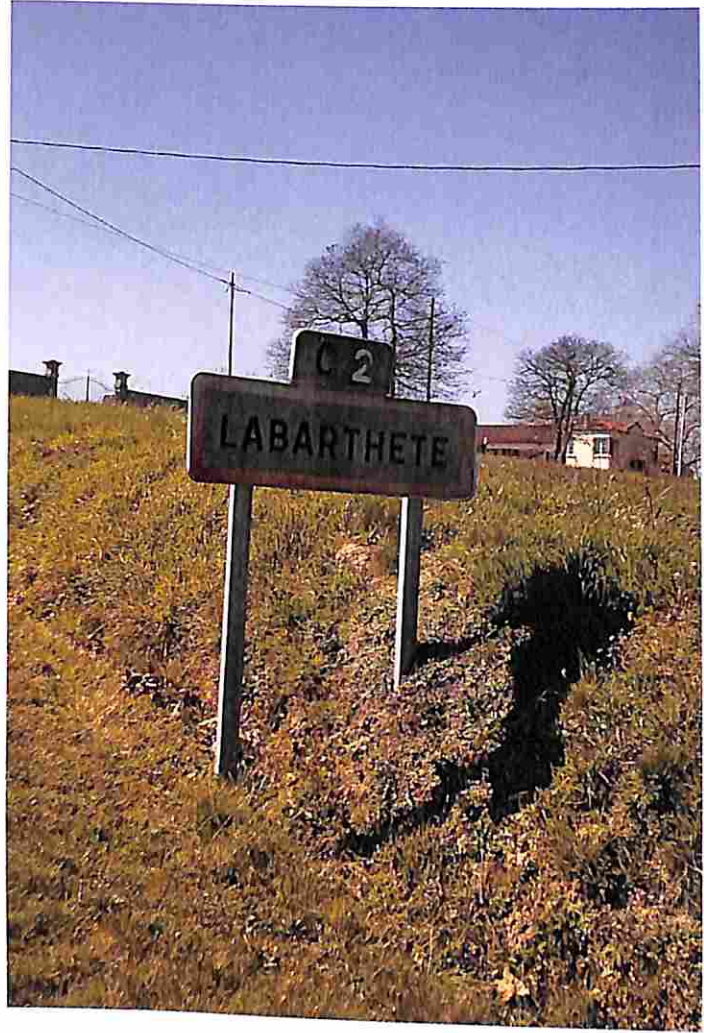


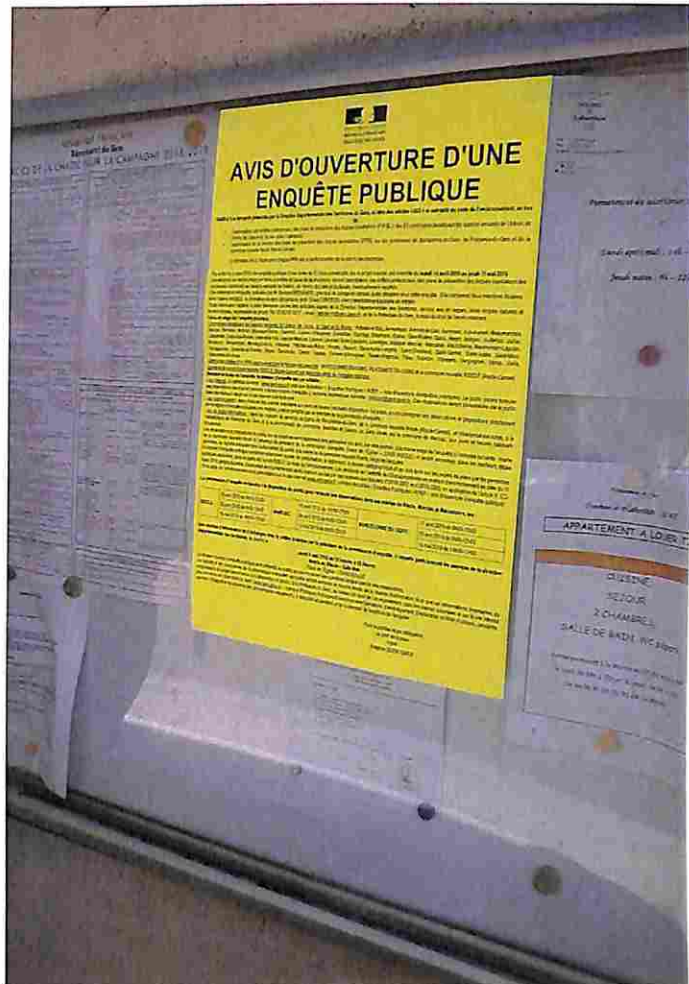
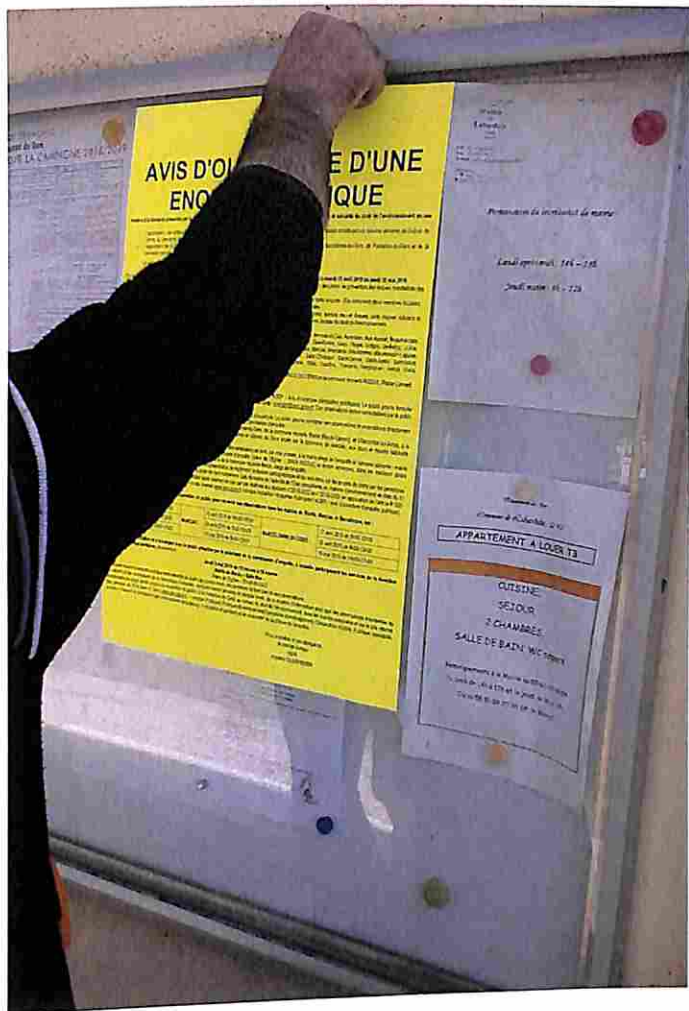




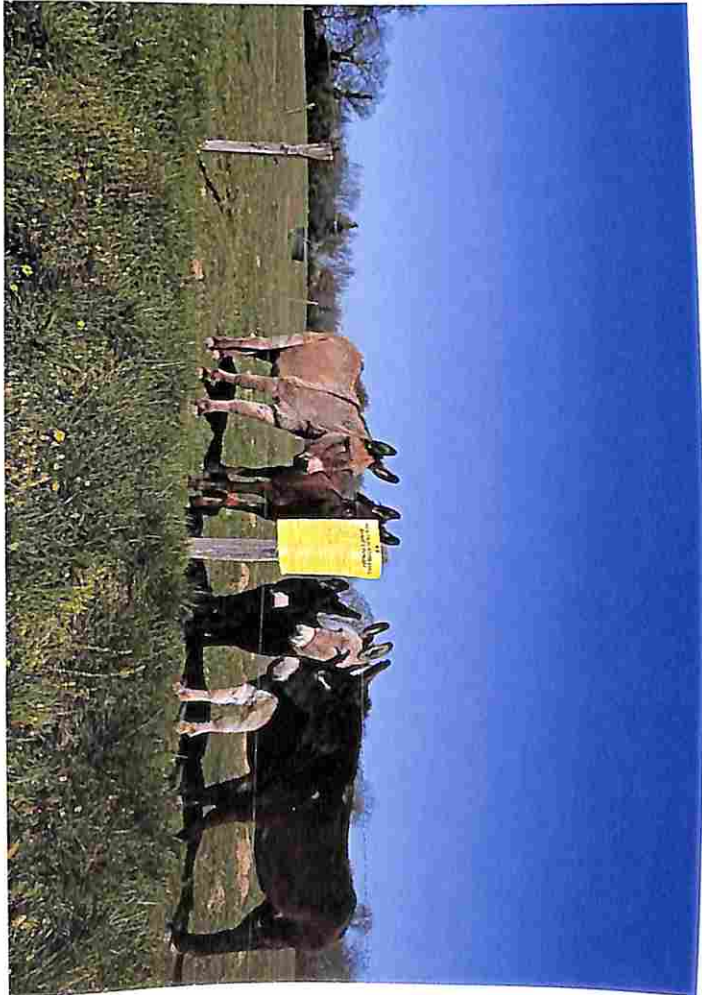


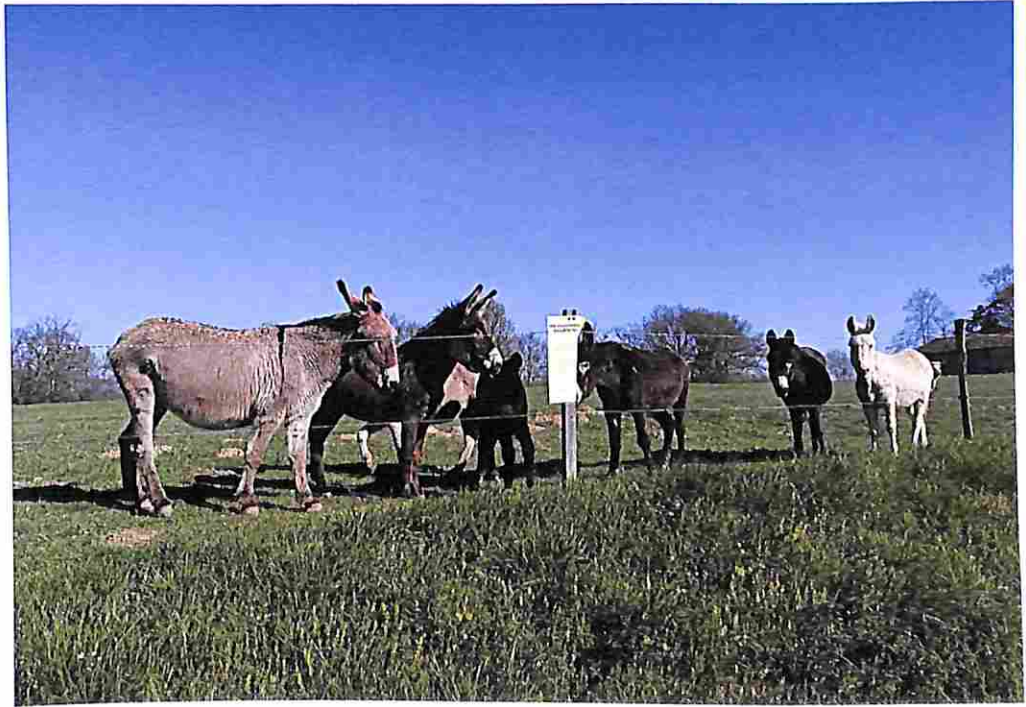




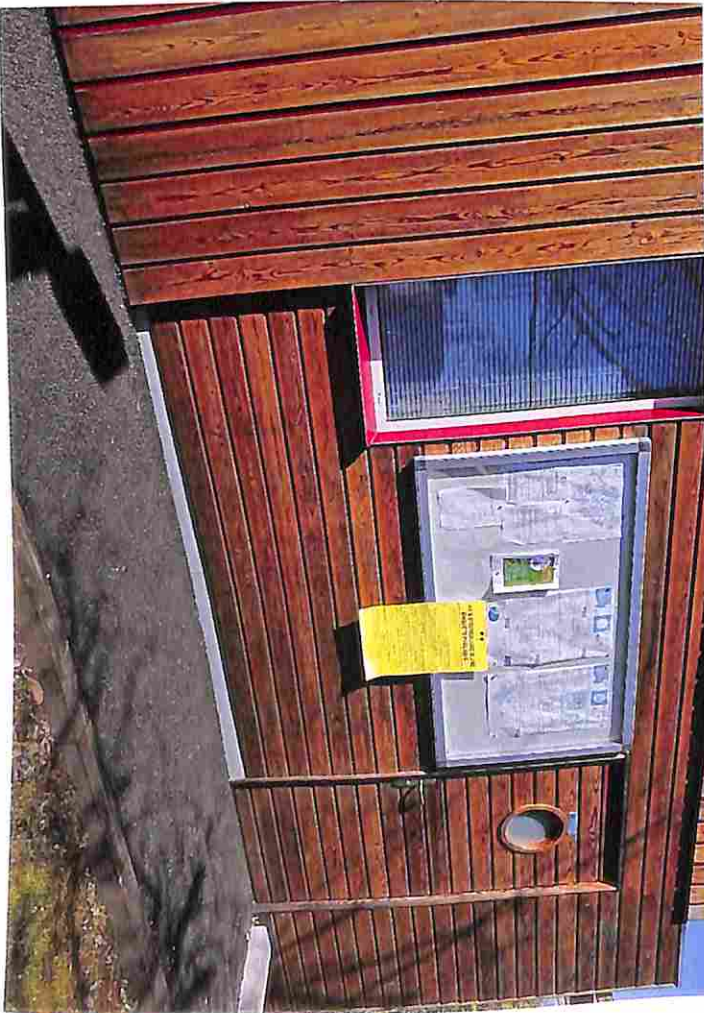




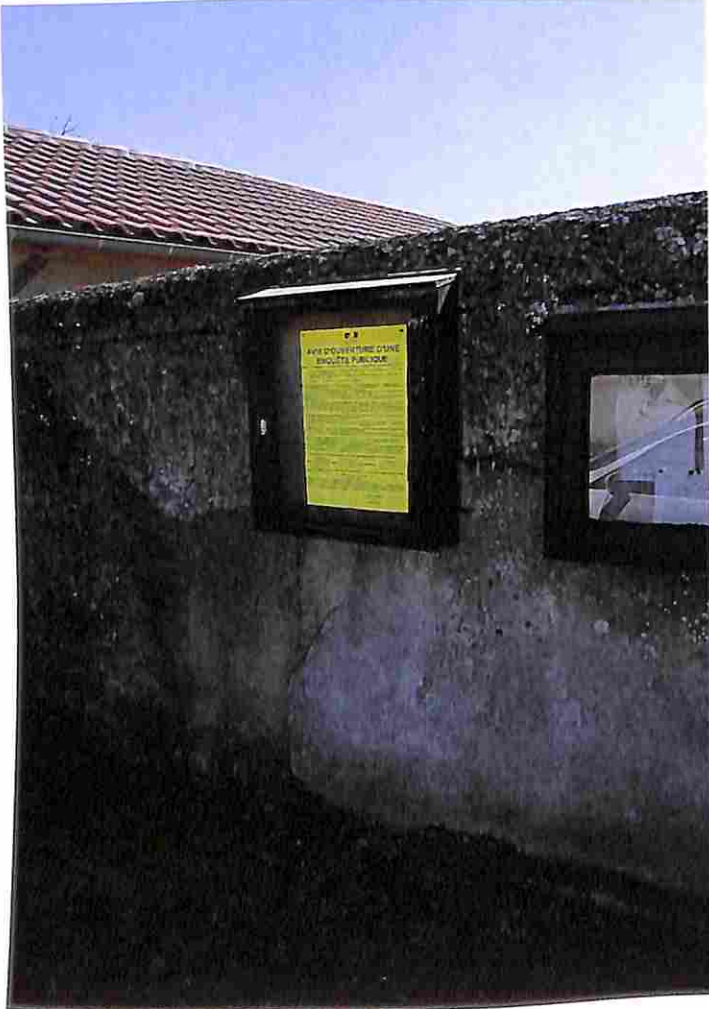
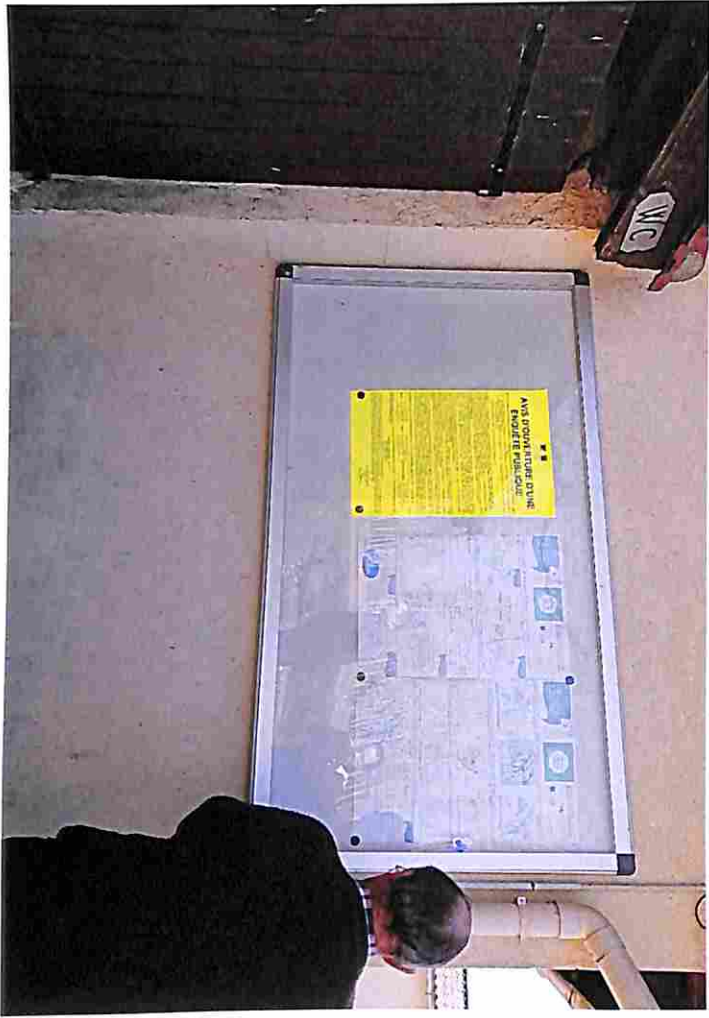


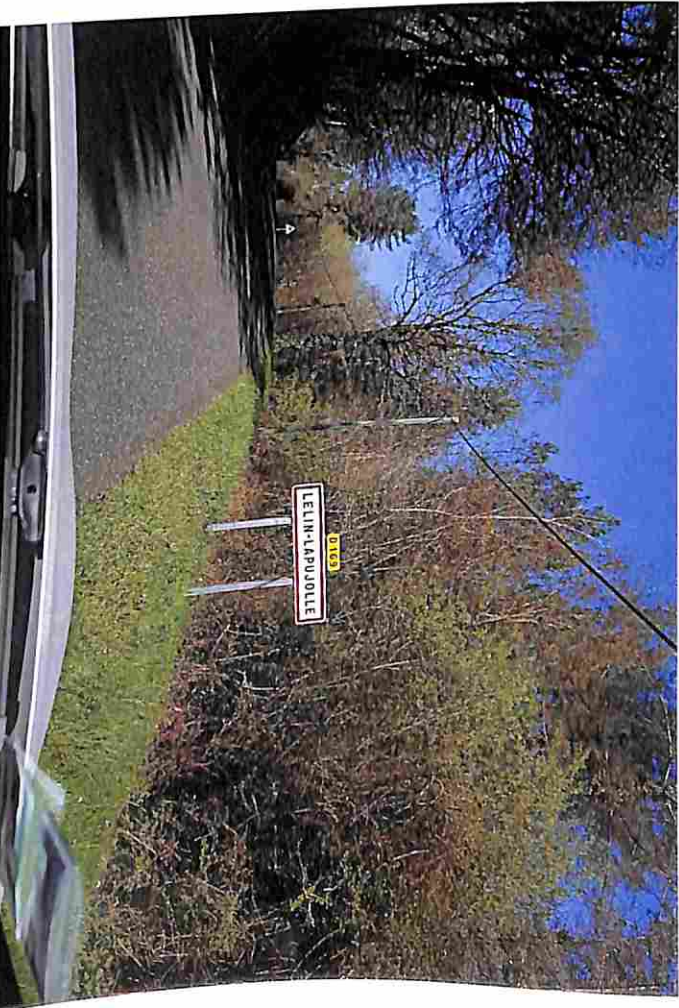
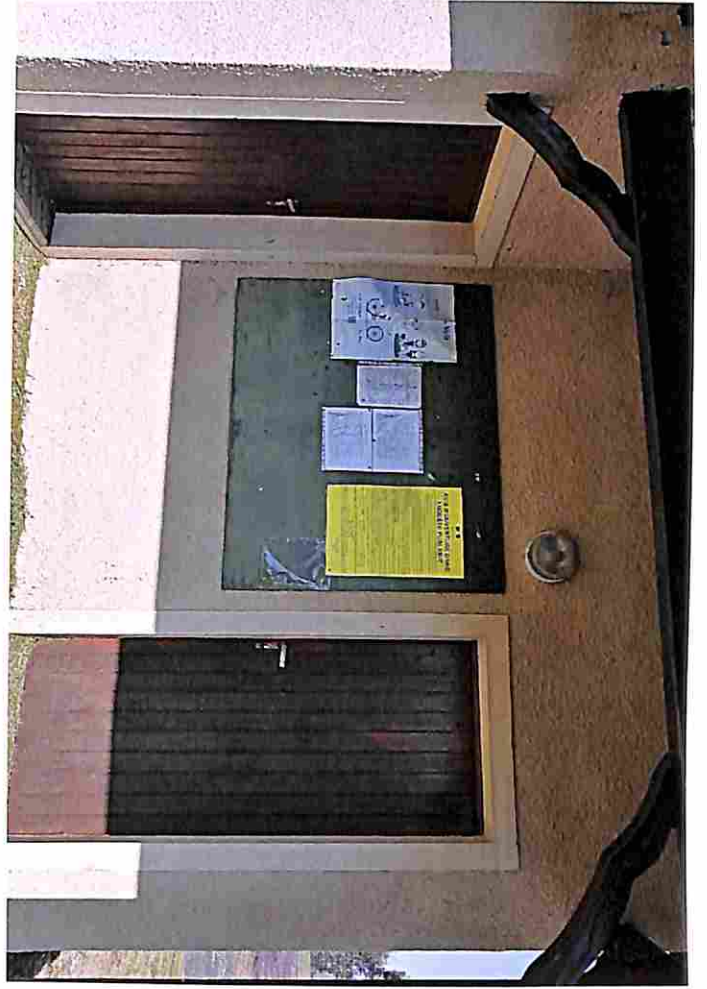


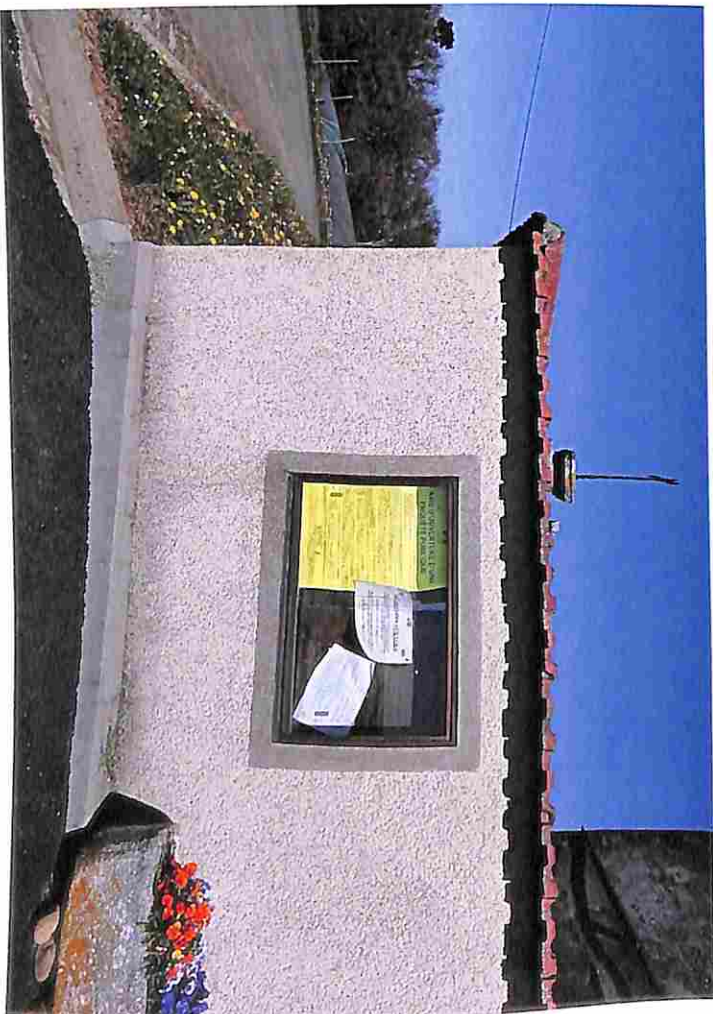


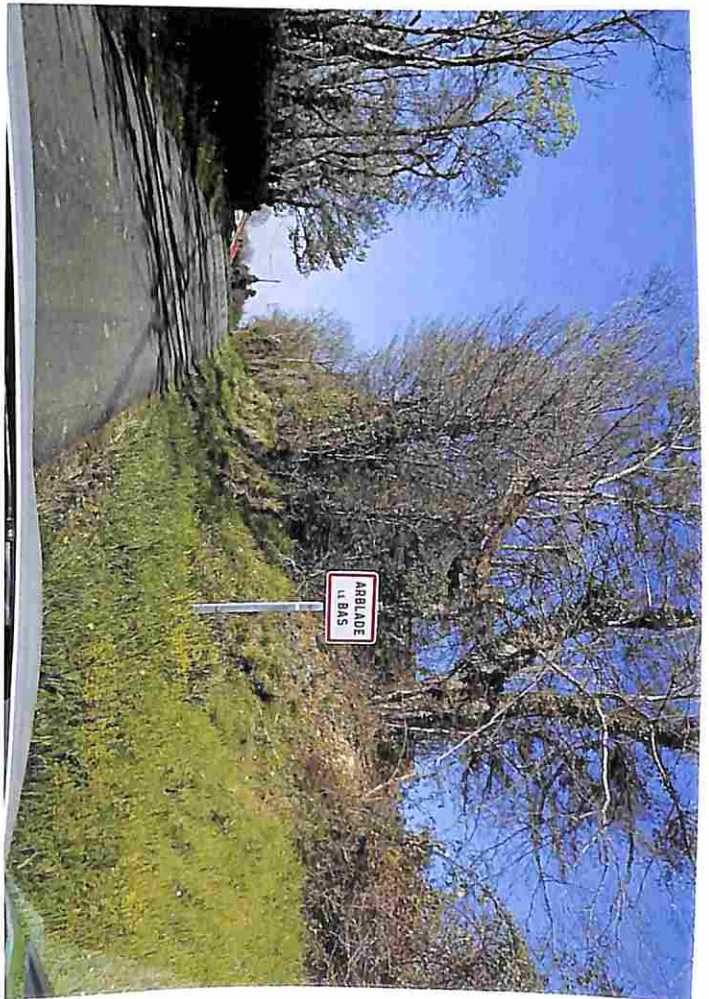


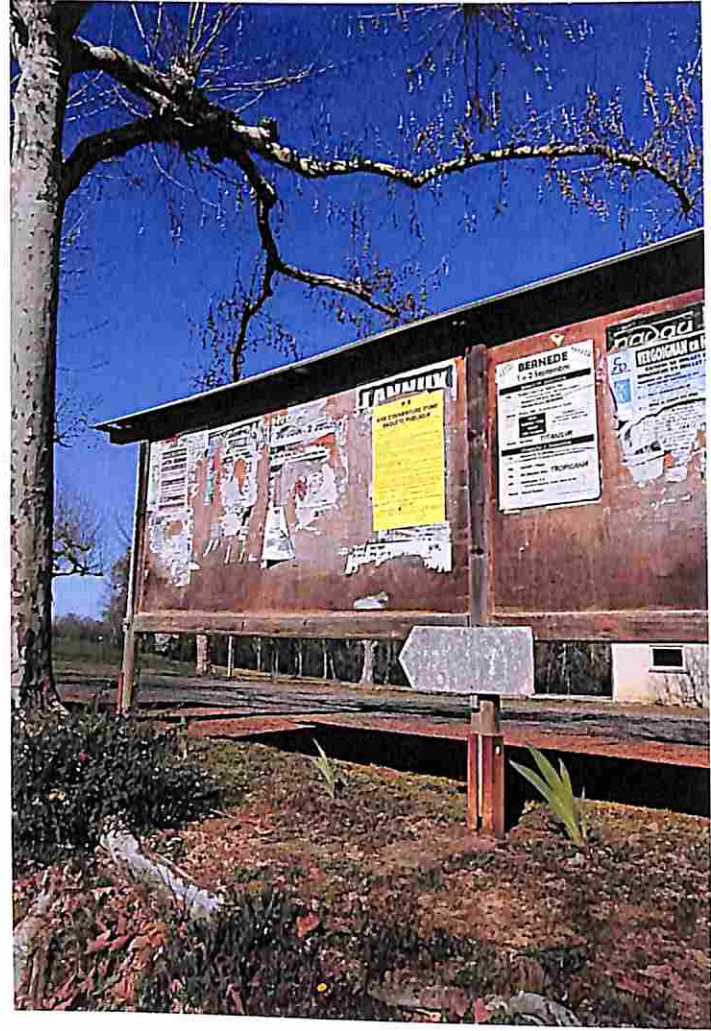
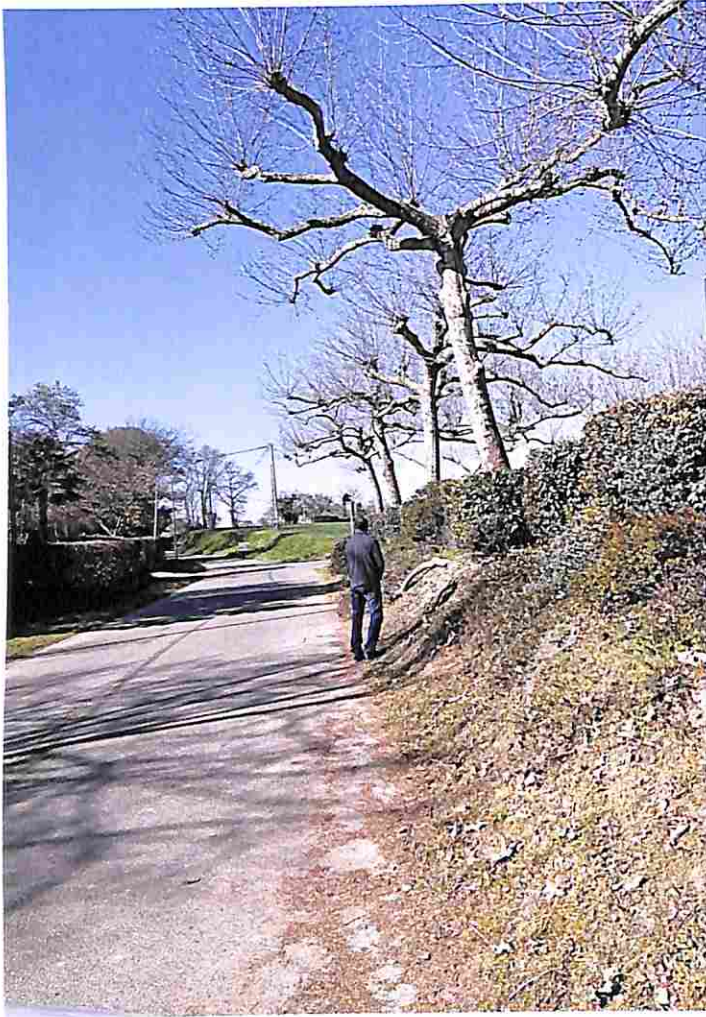


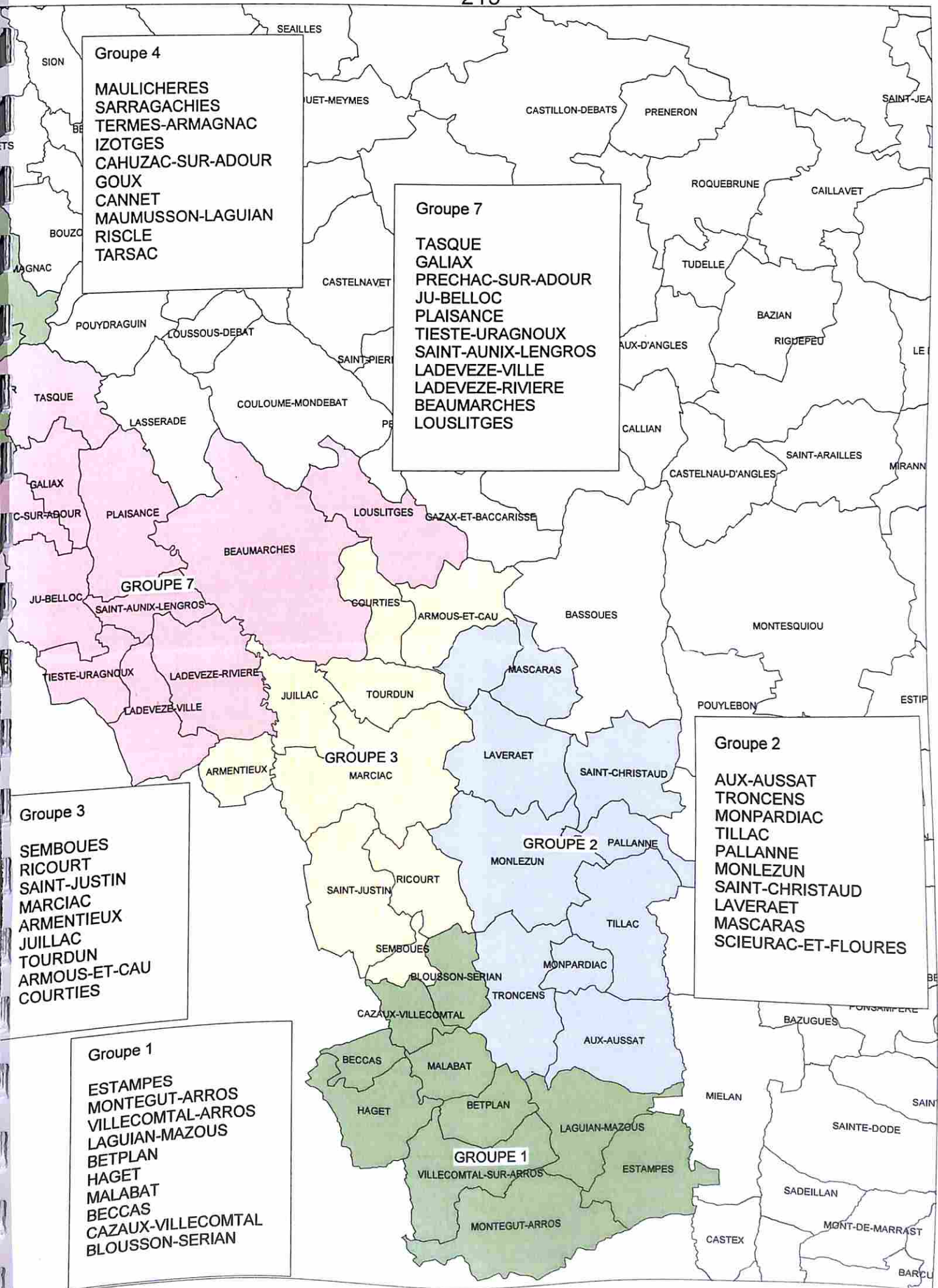












Groupe 4
 MAULICHERES
 SARRAGACHIES
 TERMES-ARMAGNAC
 IZOTGES
 CAHUZAC-SUR-ADOUR
 GOUX
 CANNET
 MAUMUSSON-LAGUIAN
 RISCLE
 TARSAC

Groupe 7
 TASQUE
 GALIAX
 PRECHAC-SUR-ADOUR
 JU-BELLOC
 PLAISANCE
 TIESTE-URAGNOUX
 SAINT-AUNIX-LENGROS
 LADEVEZE-VILLE
 LADEVEZE-RIVIERE
 BEAUMARCHES
 LOUSLITGES

Groupe 3
 SEMBOUES
 RICOURT
 SAINT-JUSTIN
 MARCIAC
 ARMENTIEUX
 JUILLAC
 TOURDUN
 ARMOUS-ET-CAU
 COURTIES

Groupe 1
 ESTAMPES
 MONTEGUT-ARROS
 VILLECOMTAL-ARROS
 LAGUIAN-MAZOUS
 BETPLAN
 HAGET
 MALABAT
 BECCAS
 CAZAUX-VILLECOMTAL
 BLOUSSON-SERIAN

Groupe 2
 AUX-AUSSAT
 TRONCENS
 MONPARDIAC
 TILLAC
 PALLANNE
 MONLEZUN
 SAINT-CHRISTAUD
 LAVERAET
 MASCARAS
 SCIEURAC-ET-FLOURES

GROUPE 3
 MARCIAC
 SAINT-JUSTIN
 RICOURT
 SEMBOUES
 BLOUSSON-SERIAN
 TRONCENS
 CAZAUX-VILLECOMTAL

GROUPE 2
 PALLANNE
 MONLEZUN
 TILLAC
 MONPARDIAC
 AUX-AUSSAT

GROUPE 1
 BECCAS
 MALABAT
 HAGET
 BETPLAN
 LAGUIAN-MAZOUS
 VILLECOMTAL-SUR-ARROS
 ESTAMPES
 MONTEGUT-ARROS



